

La Petite Giroude

TARIF DES INSERTIONS (payables d'avance)

ANNONCES dernière page (sept col. en 6).....	1 ^{er} 75	PARIS divers..... (cinq col. en 7).....	7 ^e
RECLAMES 4 ^e de (cinq col. en 7).....	3 50	CARONIQUE LOCALE..... (cinq col. en 7).....	11
S'ADRESSER POUR LES ANNONCES.....			
A BORDEAUX.....		Bureau du journal, 8, rue de Cheverus.	
A PARIS.....		AGENCE HAVAS, périodique du Grand-Théâtre.	
		AGENCE HAVAS, 2, place de la Bourse.	
		SOCIÉTÉ ÉCONOMIQUE DE PUBLICITÉ, 10, rue de la Victoire.	

Les insertions ne sont admises que sous réserve.

Aujourd'hui 8 pages

PRIX DES ABONNEMENTS

Gironde et les départements limitrophes.....	3 mois	6 mois	1 an
Charente, Landes, Lot-et-Garonne.....	6 ^e	11 ^e	22 ^e
autres départements et Colonies.....	8 60	12	24
Etranger (Union Postale).....	9	13	26
Abonnements d'un mois pour la France.....	2 25		

Les Abonnements se paient d'avance.

BORDEAUX, 8, rue de Cheverus.

PARIS, 8, boulevard des Capucines

A NEW-YORK



Mlles L. et M. Liébert, filles du consul général de France, vendeuses au Bazar des Alliés, au profit des Œuvres de bienfaisance. Photo BRANGER

L'Histoire de la Guerre par M. Hanotaux

(3e volume)

Le troisième volume de cette histoire vient de paraître avec le luxe d'impression, d'illustration et de reliure des volumes précédents. Il nous retient encore au seuil de la guerre, puisqu'il nous conduit seulement à l'invasion de la Belgique, mais il nous permet mieux encore s'il est possible, de saisir dans toute sa portée didactique et démonstrative la pensée inspiratrice de l'œuvre si laborieuse que poursuit M. Gabriel Hanotaux avec l'aide de son patriotisme, l'autorité de son talent, la loyauté de ses recherches, la scrupuleuse impartialité de ses jugements.

Dans les deux premiers volumes, M. Gabriel Hanotaux avait exposé les origines du grand conflit européen et en avait indiqué les raisons profondes, en faisant ressortir avec une précision mathématique les ébranlements des empires du Centre déchaînant sur le monde la plus épouvantable catastrophe qu'ait jamais enregistrée l'histoire.

Arrivé à l'exposé de la guerre proprement dite, l'éminent écrivain semble s'être attaché principalement à déterminer tout d'abord et à délimiter avec autant de clarté que d'exactitude le cadre de l'action, de façon à en faire comprendre toute l'ampleur et à permettre d'en suivre sans effort toutes les péripéties.

En contact constant avec les états-majors, se livrant sans relâche à une étude attentive des documents et du terrain, il a pu dégager les grandes lignes du choc gigantesque qui met l'Europe en feu et le monde en alarme.

Aux prises à chaque pas avec le puffedisme, les mensonges, les perfidies allemandes, il les a soulignés et réfutés par le simple énoncé des faits, par l'éloquence accusatrice des documents.

Les surprises longuement méditées, le mécanisme prodigieux de la préparation allemande, les improvisations hâtives des puissances alliées, les entrées successives de nouveaux combattants, les fronts multipliés, le va-et-vient des masses, l'ampleur des combats, la vigueur des résolutions, la scélératesse des exécutions, le chantage par la terreur, la hauteur des courages, la fermeté des âmes sociales, le visage impassible du Destin, tout cela est mis en relief en une argumentation dont la logique puissante impose l'attention et suggère la conviction.

M. Gabriel Hanotaux nous expose, à l'aide de documents et de citations topiques, la conception de la guerre moderne, les plans des états-majors et, notamment, celui de l'état-major allemand. Il nous démontre, d'une façon irréfutable, que l'offensive par la Belgique et même par la Hollande, déjà conçue dès 1867 par le maréchal de Moltke, formait en réalité la base des combinaisons stratégiques de l'état-major allemand, et que toutes les

tentatives d'explications imaginées pour justifier l'injustifiable violation de la neutralité belge ne sont que d'odieuses mensonges qui ne résistent pas une minute à l'examen.

Avec M. Hanotaux, nous assistons ensuite aux diverses phases de la mobilisation et de la concentration en France et en Allemagne; nous voyons, avant même l'ouverture des hostilités, les armées allemandes s'avancer vers la frontière belge et violer cyniquement le territoire auquel le respect des traités et des lois les plus élémentaires de l'honneur leur faisaient un crime de toucher.

L'éminent historien nous montre, dès la première heure, l'incendie, le pillage, le meurtre, toutes les atrocités qui ont terrorisé les pays envahis et indigné le monde civilisé appelé au secours de l'armée et érigés en système de guerre par la barbarie germanique.

En même temps qu'il offre à notre admiration l'héroïsme de la Belgique, esclandre du devoir et de l'honneur; qu'il nous permet de suivre la marche de l'invasion allemande à travers la Belgique et le Luxembourg; nous rappelle les incidents qui marquèrent le bombardement et la chute des forts de Liège, la noble conduite du général Lemaitre, la résistance de l'armée belge et les divers combats qui précédèrent l'occupation de Bruxelles et la prise d'Anvers, M. Hanotaux nous retrace les premiers débuts de la guerre sur la frontière française. Il nous explique l'organisation de notre haut commandement, les incidents sur la frontière, nous dépeint le théâtre des opérations, l'occupation des cols, les Vosges, et fait ressortir les motifs de haute portée morale et stratégique qui poussaient tout d'abord l'armée française à faire une incursion en Alsace-Lorraine.

M. Hanotaux n'a pas voulu fixer en une sèche nomenclature les événements qui se déroulent, les batailles qui se succèdent avec leurs alternatives de succès et de revers. C'est à la philosophie de cette histoire si dramatiquement compliquée qu'il s'est attaché; c'est à relier constamment les faits à leurs causes et à tirer de leur enchaînement logique la leçon qui s'en dégage qu'il a appliqué toutes les ressources de son érudition. Il éclaire de considérations réconfortantes des faits qui ne nous apparaissent déjà plus que dans le lointain d'un brumeux souvenir. Il donne de plus en plus à son livre le caractère d'un guide précieux pour les historiens futurs, mais il apporte aussi le témoignage autorisé de ce que la France a fait, de ce qu'elle continue à faire, de ce qu'elle fera en une admirable dépense intellectuelle, matérielle et morale pour le salut du monde et la sauvegarde de la civilisation.

Ferdinand REAL.

A nos Poilus

Paris, 28 juillet. — Le comité américain des secours aux blessés joint à chacun des paquets qu'il expédie à nos soldats l'appel suivant :

Les Etats-Unis d'Amérique au soldat de la France.

Soldat de la France et de l'humanité, A toi et à tes compagnons d'armes, les citoyens des Etats-Unis d'Amérique tiennent à honneur d'envoyer leurs salutations, avec l'assurance de leur sympathie et de leur admiration.

Le courage et l'énergie dont vous donnez tant de preuves éclatantes servent à défendre et à illuminer la cause de la liberté, de l'égalité et de la fraternité, si chères au cœur de tous les républicains.

Ce que nous voulons, c'est alléger vos souffrances et vos privations, c'est apporter quelque soulagement et quelque encouragement à vos nobles femmes et à vos enfants, c'est par-dessus tout vous faire savoir que devant vous tous, vivants ou morts, nous nous inclinons avec respect, et que nous proclamons vos exploits dignes de vivre à jamais dans la mémoire de vos semblables.

Les Mangeurs de Chiens

Les Allemands sont les plus grands mangeurs de chiens qui soient au monde. Mais parmi les Allemands, il faut mettre les Saxons au premier rang. En 1899, les Saxons ont mangé 535 chiens, et 2,869 en 1902. Pendant le dernier trimestre de 1904, on a consommé 5,762 chiens dans toute l'Allemagne dont 144 à Breslau, 237 en Prusse, 1,073 en Silésie, 134 en Bavière, 34 dans le Wurtemberg. On ose à peine imaginer le nombre de chiens dévorés par les Boches depuis le commencement du blocus.

Le chien se mange tout. Il est vendu 0 fr. 75 ou 1 fr. le kilo en temps normal. Actuellement nous ne saurions dire quel est le tarif.

D'ailleurs, ne faisons pas trop les malins. Le service sanitaire de la Seine a constaté, en 1899, que des tueries clandestines de chiens existaient à Paris. Il y a une vingtaine d'années, des bouchers du Perreux vendaient du chien en place de mouton. Un boucher de Clichy fut condamné pour avoir « fait étalage » avec de la viande de chien.

UN HÉROS DE L'AIR



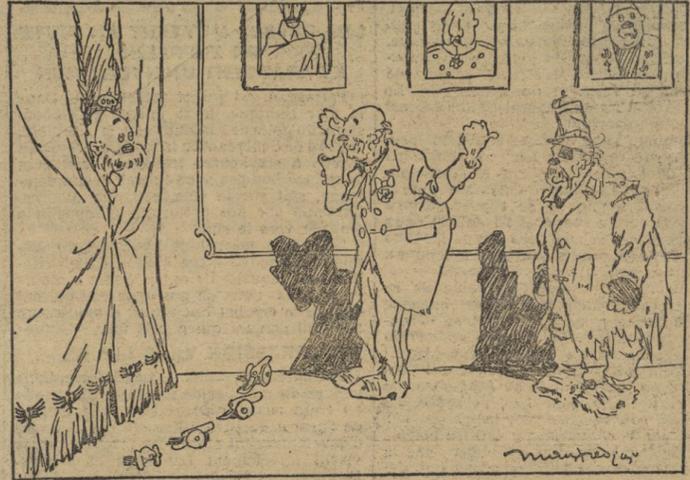
L'aviateur SUBERVIE

Le sous-lieutenant Subervie, pilote-aviateur dans une escadrille de chasse, était Girondin. Le matin, il venait d'abattre un fokker, et le soir il repartait seul, volontairement, quand il aperçut une escadrille ennemie de cinq appareils. Subervie essaya de leur barrer la route, et le combat s'engagea à 3,000 mètres d'altitude. Mais la lutte était trop inégale, et le nœudport du vaillant Français s'écrasa sur le sol.

Le célèbre Navarro, qui se trouvait aux environs, poursuivit les Boches et abattit son onzième avion.

Le sous-lieutenant Subervie, plusieurs fois cité à l'ordre du jour et proposé pour la Légion d'honneur, n'avait que vingt-quatre ans. Il était né à Lesparre, où il ne comptait que des amis.

RETOUR DU FRONT



L'ARCHIDUC FERDINAND EST RENTRÉ A VIENNE

François-Joseph. — C'est toi, Ferdinand?... Qu'est-ce que t'as pris comme tournée?... Ferdinand. — Mein Gott!... une vraie tournée d'archiduc!... Dessin inédit de MANFREDINI.

LA GUERRE DES FOIRES

Foire de Bordeaux : 5-20 septembre

La guerre pacifique des foires est engagée avec l'Allemagne avant que la décision militaire soit intervenue. Il s'agit de ruiner la fameuse foire de Leipzig ou tout au moins de la priver de ses éléments les plus riches. Avec Paris et Lyon, Bordeaux pose sa candidature à l'héritage convoité; elle l'affirme par l'organisation d'une foire d'échantillons qui se tiendra du 5 au 20 septembre sur les Quinconces et dont le succès s'affirme tous les jours par l'afflux des adhésions.

Les commerçants et les industriels ont compris quel puissant instrument de diffusion, de publicité et d'action on mettait à leur service : ils s'en emparent résolument. Cette foire ne sera pas un spectacle ou une réunion d'attractions, mais un groupement de comptoirs, de stands, où les producteurs et les intermédiaires, les fabricants, les courtiers, se réuniront utilement. Le jeu des commandes et transactions sera activé par le sentiment que nous devons être prêts à lutter avec toutes nos ressources et celles de nos alliés contre l'effort de l'Allemagne exaspérée par la défaite.

Bordeaux prépare aux participants de sa foire l'accueil légendaire du pays de Gascogne. La douceur du ciel bordelais, les vieilles traditions d'hospitalité allègre et brillante de notre cité, le décor classique et moderne à la fois de sa rade assurent un cadre de charme à nos visiteurs.

Les foires de Bordeaux ont leurs parchemins. Le capitaine Jean de la Salle, au XVIIe siècle, rédigeait un mémoire au roi de Navarre, gouverneur de la Guienne, où il observait que « le port de Bordeaux, l'un des plus vastes de la chrétienté, dans une des positions les plus heureuses de l'Europe pour le commerce », deviendrait plus prospère qu'Anvers en rétablissant deux foires franches, chacune d'un mois ou six semaines.

Les premières foires avaient été instituées par Edouard III, en 1341. Charles VII leur donna un vif éclat après la conquête de la Guienne. Louis XI, puis Charles IX leur assurèrent une existence durable. Louis XIV, à la demande des Bordelais, enjoignit aux marchands forains, par un édit du 20 novembre 1653, « d'établir leurs marchandises pendant les foires au devant et au dedans l'hôtel de la Bourse, afin que le public en reçût plus de commodité... »

Le marquis de Seignelay, qui se trouvait à Bordeaux dans la seconde moitié du mois d'octobre de l'année 1670, écrivait à son père : « C'est une chose fort agréable à voir que le port de Bordeaux pendant la foire. La ville paraît dans l'enfouissement, et le port, qui est en croissant et qui s'appelle à cause de cela le port de la Lune, est orné de sept à huit cents vaisseaux, tant français qu'étrangers... » Colbert proclamait les foires de Bordeaux « d'une grande conséquence à l'Etat. »

La vision du port de Bordeaux aujourd'hui, notée récemment ici-même par Myriam Harry et par mon confrère et ami Alphonse dans le Temps, atteste « de quelle conséquence il est à l'Etat. » Il est devenu par sa situation et par la nature des événements le centre le plus actif, le plus sûr, le plus précieux de nos importations. Grâce à son outillage perfectionné, aux travaux de tout ordre entrepris pour lui donner les organes de sa fonction, il est en mesure de répondre à tous les besoins de l'heure, il justifie toutes les espérances de demain.

Paris et Lyon partageront avec Bordeaux, disions-nous, l'héritage de la foire de Leipzig, et l'accroîtront avec leurs moyens propres. Il semble que le partage des domaines soit assez facile. Lyon est en relations plus directes que nous avec la Suisse, l'Italie, la Tunisie, l'Extrême-Orient, voire la Russie. Nous avons dans notre champ d'action l'Angleterre, l'Espagne, le Portugal, l'Afrique Occidentale, les Antilles, le Maroc par notre nouvelle ligne directe de la Compagnie Transatlantique, et les deux Amériques. C'est un joli lot.

D'autre part, si à l'intérieur Lyon a les tissus, nous avons les vins, les conserves alimentaires, les résineux... Une spécialisation relative laisserait à chaque ville un rayon d'action suffisant pour assurer le succès.

On a feint dans certains milieux de croire que Lyon avait vu sans enthousiasme s'organiser la foire de Bordeaux. C'est méconnaître à la fois l'esprit généreux de la cité socialiste et la lettre des faits. A la veille de l'exposition de Lyon, des délégués officiels de son comité vinrent demander aux corps autorisés de notre ville leur concours et leur appui, promettant en retour la plus active propagande à l'exposition de Bordeaux. On échangea là des promesses et des assurances enregistrées par les journaux, que nous avons réalisées. Quelle raison aurions-nous de discuter les gages donnés par Lyon? Elle ne songe pas à parodier le fabuliste et à invoquer, pour réclamer un monopole :

Cette seule raison, Qu'elle s'appelle : Lyon.

Dans un article de revue consacré à la gloire de l'exposition de Lyon, le maire éminent de cette ville, M. Herriot, a dit avec l'autorité qui lui est propre : « Evitons les jalousies funestes de ville à ville. » et cette forte parole sera entendue. M. Herriot est — au sens le plus noble du mot — un manager trop avisé de sa ville, comme doivent l'être les maires des grands centres; il est un régionaliste trop convaincu pour songer à ressusciter, au profit de la province, l'oppression tentaculaire de Paris. Il le prouvera par sa présence à l'inauguration de notre foire de Bordeaux, où sera consacrée l'union sacrée des foires de France.

Paul BERTHELOT.

L'Importance des Victoires du général Sakharoff

Brody menacée -- La Marche vers Lemberg

LES OPÉRATIONS EN ARMÉNIE VONT S'ÉTENDRE

Paris, 23 juillet. — La victoire du général Sakharoff, qui a pris 34.000 prisonniers et enlevé de nombreuses bouches à feu, achève peu à peu la déroute des Autrichiens. Après la victoire de la Lipa, après celles de Beretschki et de Lesniow, les troupes du général Sakharoff viennent encore de bousculer les Austro-Allemands de Linsingen sur la rive gauche de la Sionowka, affluent de droite du Styx.

Actuellement, les Russes sont à quelques kilomètres seulement de Brody, qui ne peut tarder à tomber entre leurs mains, car l'ennemi, dont les pertes sont considérables, se retire. L'étreinte autour de Lemberg se resserre de tous côtés. Le nouveau succès du général Sakharoff est donc très important.

Cependant, les Austro-Allemands peuvent encore organiser leur résistance en avant de Lemberg. Ils ont à mi-chemin une très bonne ligne de défense sur le Bug; avant même de se replier jusqu'à cette importante oupura, ils en ont deux ou trois autres échelonnées toutes les trois lieues environ, où ils peuvent soutenir au moins des combats d'arrière-garde.

D'ailleurs, de tout l'ensemble de ce secteur, une grande bataille est engagée dont la phase principale paraît se dérouler au sud de Beretschki, dans un terrain marécageux. Si les Russes franchissent la Boldourowka, ils ne se trouveront plus au nord de Brody, mais au nord-ouest de cette ville. Ils l'auront donc débordée. Ils pourront, soit revenir vers le sud-est sur Brody, par la chaussée qui suit les marais de la Boldourowka, soit s'engager dans la région plus élevée et plus sèche qui s'étend vers l'ouest, dans la direction de Stanislawchik (sur le Styx). C'est probablement dans cette direction qu'ils porteront leur principal effort, car ils auront alors le double avantage de tourner complètement Brody et de marcher droit vers Lemberg. Les renforts turcs, que les journaux allemands annoncent, sont peut-être destinés à soutenir les Autrichiens dans cette partie du front. Mais quels effectifs représentent-ils? Combien de temps mettront-ils à venir de Thence, via Bulgarie-Serbie-Hongrie-Galicie?

En Arménie, la prise d'Erzindjan rejette à 100 ou 150 kilomètres à l'arrière, vraisemblablement sur Sivas, la liaison entre les deux grandes ailes de l'armée turque, celle qui opère sur le littoral de la mer Noire et celle qui tient, avec son centre à Kharput, la région entre l'Euphrate et le Tigre. Outre l'important butin fait à Erzindjan, les Russes gagneront à ce succès d'avoir libéré l'Arménie et d'amener vraisemblablement un recul général des Turcs. Dès maintenant, les communications d'Erzindjan avec la mer sont assurées, et les troupes du grand-duc Nicolas, pouvant dès lors beaucoup plus facilement se ravitailler que par le passé, vont se trouver à même de donner plus d'ampleur à leurs opérations.

Pétrograd, 27 juillet.

Communiqué du soir

Front occidental

Au total, au cours des combats qui se sont déroulés dans la période du 16 au 25 juillet, les vaillantes troupes du général Sakharoff ont fait prisonniers plus de 34.000 officiers et soldats allemands et autrichiens. Elles ont enlevé 45 canons et 71 mitrailleuses.

Front du Caucase

Il est établi que dans le dépôt de Saper, à vingt verstes au nord d'Erzindjan, nous avons pris environ 5.000 grenades à main, plus de 1.000 projectiles, 600 caissons de cartouches. A Mastahan, nous avons pris un hôpital de 800 lits. A Erzindjan, nous avons pris des dépôts de fusils, de revolvers, d'armes blanches, de munitions d'artillerie, du pétrole et de la benzine d'une quantité totale de plus de 19.000 kilos. La ville d'Erzindjan n'a pas souffert.

LES ARMÉES RUSSES REÇOIVENT D'IMPORTANTES RENFORTS

Zurich, 23 juillet. — Le général Sakharoff a reçu d'importantes renforts évalués à trois corps d'armée, et il poursuit énergiquement son offensive sur les deux rives du Styx, dans la direction de Lemberg et sur la Sionowka.

Le général Letchinsky a, de son côté, reçu aussi deux corps d'armée de renfort.

LES RUSSES METTENT EN FUITE UN ZEPPELIN ET ABATTENT UN HYDRAVION

Pétrograd, 23 juillet (officiel). — Dans la mer Baltique, le 25 juillet, à l'embouchure du golfe de Finlande et à la frontière, au sud de Schères-Abo (Aland), un zeppelin a été, à six heures trente du soir, près de quinze bombes sans causer aucun dommage, soit sur la côte, soit aux navires. Canonné par nos batteries, le zeppelin a disparu vers le sud.

Le même jour, huit hydravions ennemis ont attaqué notre station d'hydravions, sur laquelle ils ont jeté une centaine de bombes. Deux de nos appareils qui ont engagé le combat ont réussi à abattre un appareil ennemi qui a pris feu.

LA PRESSION VERS LEMBERG

Pétrograd, 23 juillet. — Les informations venues du quartier de la presse allemande au front russe avouent que l'aile gauche de l'armée de Boehm-Ermolli est menacée, d'enveloppement et que les progrès russes visent directement Lemberg; elles ajoutent que les généraux Letchinsky et Sakharoff viennent de recevoir de très gros renforts.

DES TROUPES TURQUES TRAVERSENT SOFIA

Athènes, 23 juillet. — Des troupes de renfort turques sont transportées en Autriche par voie ferrée; quatre trains militaires ont traversé Sofia il y a quelques jours.

M. Poincaré félicite l'Armée russe

Paris, 23 juillet. — A l'occasion de la prise d'Erzindjan, M. le Président de la République a fait parvenir à l'empereur de Russie le télégramme suivant :

Sa Majesté l'Empereur de Russie, Grand Quartier général russe : Je prie Votre Majesté de recevoir mes plus vives félicitations pour la prise d'Erzindjan. Les succès que les vaillantes armées russes continuent à remporter sur tous les théâtres de leurs opérations rejoignent ici les braves soldats qui se battent aux côtés des belles troupes britanniques pour le triomphe de la cause commune.

La France est, comme la Russie et comme nos alliés, plus résolue que jamais à poursuivre, contre tous nos ennemis, jusqu'à la victoire définitive, la guerre que les empires du Centre ont imposée à l'Europe.

Raymond POINCARÉ.

L'empereur de Russie a répondu :

Monsieur le Président de la République, Paris :

Je vous remercie, Monsieur le Président, des félicitations que vous m'adressez à l'occasion du dernier succès de mes troupes. Quoique remporté sur un théâtre lointain, ce succès formera une nouvelle étape vers le but commun poursuivi avec tant de vaillance par la glorieuse armée française. Les troupes russes en France sont fières de combattre dans les rangs des héros de Verdun et de la Somme.

NICOLAS.

Violente Canonnade près des Côtes de Norvège

Christiania, 23 juillet. — Une canonnade violente a été perçue, cette nuit, au large de Risør. (Radio.)

Allemagne et Italie

Comment l'Allemagne veut justifier son Attitude

Rome, 23 juillet. — L'Agence Wolff a publié le Communiqué ci-dessous :

« Depuis quelques jours la presse italienne tâche intentionnellement de dénigrer l'opinion publique italienne par d'injustes ou fausses affirmations à propos des mesures allemandes en matière de droit privé. Il semble opportun d'opposer à ces manœuvres le simple état des faits. »

« Le 21 mai 1915, entre M. de Jagow et M. Bollandi, a été conclu un accord sur le régime imposé aux sujets des deux pays et appliqué à leurs propriétés en cas de guerre. Cet accord assurait aux sujets des deux pays la protection des personnes et de leurs biens. On garantissait encore la continuation du paiement des annuités d'assurances aux accidents, et il était convenu que l'on appliquerait aux navires marchands ancrés dans les ports des deux pays le dispositif adopté par la sixième convention de La Haye sur le statut des navires marchands ennemis. »

« Le premier grave manquement au traité de commerce dont le gouvernement italien se rendit coupable fut lorsque, sous la pression de l'Angleterre, le réquisitionnaire, le 3 novembre 1915, les navires marchands allemands dans les ports italiens. Le manquement suivant s'est accompli le 10 février 1916 lorsque, le jour de l'arrivée à Rome de M. Briand, on publia le décret du 4 février, en évidente opposition avec le traité de commerce, défendant tout trafic direct ou indirect avec l'Allemagne sous peine de confiscation. »

« En mars 1916, on fit savoir aux banques suisses, par leurs correspondants italiens, qu'à la suite de dispositions officielles, il ne fallait pas expédier en Italie les coupons d'intérêt et de dividendes sans les accompagner d'une déclaration, assermentant disant que leur propriétaire n'était pas sujet d'un Etat ennemi ou d'un Etat allié à l'ennemi de l'Italie. Ainsi était formellement défendu l'encaissement des coupons d'intérêts et de dividendes au pouvoir des Allemands. »

« L'atteinte suivante fut portée à l'accord par le gouvernement italien, refusant de payer pendant la guerre toute indemnité pour la propriété allemande réquisitionnée, spécialement les navires et leurs chargements, bien que cela fût obligatoire, par suite de la sixième Convention de La Haye. »

« En outre, la direction générale de la marine marchande prit pour les marchandises allemandes embarquées par force des dispositions telles que les propriétaires n'avaient que le choix entre la vente forcée aux enchères ou la vente à des prix dérisoires. »

« De plus, même dans les territoires ennemis tombés sous l'administration civile allemande ou avant la guerre, beaucoup d'Allemands étaient occupés comme ouvriers, les autorités allemandes encaissèrent administrativement les salaires qui leur étaient dus et les firent parvenir au intéressés. Malgré cette conduite loyale du gouvernement allemand en mai 1916, le gouvernement italien déclara se réserver la liberté complète sur l'accord de mai 1915. »

« En présence de cette conduite du gouvernement italien, le gouvernement allemand ne pouvait plus défendre plus longtemps aux banques qui, depuis une année, ne peuvent plus disposer de leurs fonds dans les banques italiennes d'appliquer un traitement analogue aux fonds italiens. Dès lors, il ne fut pas possible de cacher aux Associations professionnelles le fait que l'obligation spéciale contenue dans l'accord sur la continuation du paiement des rentes d'assurances aux Italiens résidant en dehors de l'Allemagne était désormais déchu. Les décisions prises ensuite par les banques et les Associations professionnelles sont fondées sur leur libre appréciation. »

Riposte de l'Italie

Rome, 23 juillet. — Un long Communiqué résume certains griefs formulés dans un Communiqué de l'Agence Wolff et formule à son tour d'autres griefs. Les voici, très brièvement résumés :

1° Les navires allemands réquisitionnés : l'accord italo-allemand du 21 mai 1915 ne contient aucune obligation de paiement immédiat, mais admet le règlement des frets à la fin de la réquisition.

2° Les marchandises qui constituent le chargement : un délai de sept mois fut accordé pour les marchandises non réquisitionnées par l'Etat italien, et encore ce délai fut-il prolongé dans de nombreux cas.

3° L'accord du 21 mai 1915 accordant aux Italiens la faculté de quitter l'Allemagne dans les délais voulus a été constamment violé par le gouvernement allemand. Par conséquent, la dénonciation s'imposait.

4° Le décret du 4 février '16, qui interdit le trafic avec l'Allemagne, se justifie par lui-même : favorisant l'Allemagne, c'était favoriser l'Autriche-Hongrie.

Quant au décret du 30 avril 1916 sur l'interdiction de toute opération et correspondance, il est la conséquence logique du décret précédent.

D'autre part, le gouvernement italien n'est jamais intervenu auprès des banques italiennes pour les engager à refuser les paiements dus à des sujets allemands.

Aux Etats-Unis

Autour du « Deutschland »

Baltimore, 28 juillet. — Le capitaine König a obtenu dans la soirée d'hier ses patentes formelles. Néanmoins, dans la matinée, le « Deutschland » était encore amarré aux appontements.

UN ATELIER CROISIER BRITANNIQUE

Washington, 28 juillet. — L'ambassadeur britannique a informé le gouvernement des Etats-Unis qu'aucun navire de guerre britannique n'a pénétré ces temps derniers dans la baie de Chesapeake. Un commandant de cuirassé américain, ayant aperçu tard dans la soirée de lundi un vaisseau mystérieux entrant dans la baie de Chesapeake, reçut comme réponse les signaux suivants : « Suis croiseur britannique. » Puis le vaisseau disparut sans donner son nom.

M. Louis Barthou à Genève

« Toute la France pour toute la Guerre »

Genève, 28 juillet. — M. Barthou a assisté, à cinq heures, hier soir, à une réception à la Chambre de commerce française de Genève. Il a été reçu par M. Vars, président, qui a prononcé une chaude et patriotique allocution de bienvenue.

Dès huit heures, une foule énorme se pressait à l'entrée de Victoria Hall, où M. Barthou devait faire une conférence.

A l'entrée de M. Barthou, de chaleureux applaudissements éclatent. Le président ouvre la séance et présente le conférencier : « Tâche inutile, dit-il, devant la réputation universelle de l'homme de lettres, de l'orateur qu'est M. Barthou. »

M. BARTHOU

Les applaudissements sont à peine apaisés que M. Barthou commence son discours, au milieu d'un profond silence. Il rappelle le mot de M. Viviani, en août 1914 : « La France n'a pas voulu la guerre. » Dix-huit mois plus tard, le général Valliérien disait : « La France veut la guerre. » « Ce n'est pas, dit M. Barthou, une contradiction; au contraire, ces paroles rendent la mesure exacte de l'âme française. Durant quarante-trois ans, elle a supporté sans se plaindre la plaie ouverte par l'amputation; elle se mit à l'œuvre pour réparer ses forces, pour refaire son armée et développer ses ressources économiques en même temps que ses finances. »

Jamais la France n'a fait un geste susceptible de troubler la paix de l'Europe, tandis qu'elle a été, à plusieurs reprises, l'objet de vexations, de menaces.

Au moment de l'affaire d'Agadir, la France, dans son désir de maintenir la paix de l'Europe, consent à ne pas faire valoir son droit et accepte même une nouvelle diminution de son territoire national. Cette attitude fait croire à l'Allemagne qu'elle est résignée à tout plutôt que de tirer l'épée.

Lorsque la France prit des mesures conformes à sa dignité et à sa sécurité, l'Allemagne les dénonga comme agressives. L'Allemagne committit la deuxième faute de croire que la France, profondément divisée, ne pourrait faire face à son agression inique; elle a commis la même erreur pour tous les peuples qui devaient un jour se lever comme un seul homme contre les tentatives de domination. (Tonnerre d'applaudissements.)

M. Barthou fait ensuite l'historique des événements qui précédèrent les hostilités et rappelle les légendes qui furent mises en circulation pour faire croire à nos intentions agressives.

« Aujourd'hui, poursuit-il, les déclarations allemandes elles-mêmes font justice de ces calomnies. La preuve en est faite par les déclarations de la municipalité de Nuremberg et le commandant du 3e corps bavarois. Pourquoi les journaux et l'ambassadeur d'Allemagne ont-ils prétendu alors que ces faits motivaient la guerre? Pourquoi? Parce qu'il fallait faire quand même la guerre à la France qui ne la désirait pas. »

« La décision belge est du même jour et du même langage que la déclaration du

Conseil fédéral. C'était une question d'honneur. (Vives acclamations.)

« La Belgique, la Suisse, on les appelle des petits pays, et ce sont sans doute ces petits Etats dont M. de Jagow, dans la conversation célèbre et historique qu'il avait eue avec M. Cambon, ambassadeur de France, disait qu'ils devaient disparaître de la carte du monde. Ah! Messieurs! non, ils ne doivent pas disparaître, ils ont le droit à l'existence comme ils ont le droit à l'honneur. La noble Belgique a le droit de vivre, elle peut avoir l'espérance de revivre, et la noble Suisse a le droit de vivre, et elle vivra! »

« Il est heureux pour les grands pays qu'il y ait des petits pays, car, heureusement, la grandeur d'un pays ne se mesure pas par l'étendue de son territoire et par l'appât qu'il peut avoir des conquêtes; la grandeur d'un pays se mesure à la noblesse de ses sentiments moraux, à sa fierté; à sa dignité, au souci qu'il a de son indépendance et de sa dignité, et je suis bien certain que vous entendrez comme un hommage la comparaison sincère que je fais, sous ce rapport, entre la noble Belgique et la noble Suisse. »

L'Union sacrée

Cependant, le jour où le drame éclata, instantanément, indissolublement, se forma l'union sacrée; toutes les classes furent confondues, toutes les querelles furent oubliées; c'est hier toute la France qui, depuis deux ans, est debout contre l'étranger, et c'est toute la France que M. Barthou fait défiler devant son auditoire : instituteurs, prêtres, cheminots, bourgeois, postiers, hommes de science, hommes de lettres, sans oublier les admirables femmes de la Croix-Rouge, qui se sont unies dans un touchant exemple de fraternité.

Jusqu'au bout!

« Eh bien! s'écrie M. Louis Barthou, oui, toute cette France ira jusqu'au bout, pour toute la guerre! Non, nous ne consentirons pas à des pourparlers qui ne seraient que trahison! Nous voulons une seule paix qui soit donnée par la victoire et qui nous permette de dicter nos conditions. Les Russes grossiers et les mensonges ne serviront à rien; les alliés resteront unis jusqu'au bout! (Longue ovation, acclamations.) »

« Nous avons accepté la guerre pour échapper à la servitude, et c'est pour nous échapper à la servitude, c'est pour nous libérer, c'est pour libérer la race européenne et, laissez-moi l'ajouter dans toute la fermeté de ma conscience, c'est aussi pour libérer la race humaine que nous avons accepté cette guerre. »

« Nous irons jusqu'au bout, nous irons jusqu'au bout de la guerre contre la domination. Nous préférons la guerre à la servitude. Nous irons jusqu'au bout, toute la France pour toute la guerre, ce qui veut dire : toute la France pour toute la victoire! »

Ces mots ont déclenché une manifestation d'enthousiasme frénétique indescriptible.

A suivre

FEUILLETON DE LA PETITE GIRONDE du 29 juillet 1916

La Fiancée de Bruges

PAR

R. FLORIGNI et Gh. VAYRE

PROLOGUE

La Mission de Confiance

II

Les Adieux

Le dîner, comme bien l'on pense, n'interrompt pas la discussion entre Vandernuyts et Pierre Sinclair.

Odile et son père, agités de sentiments divers, écoutaient, angoissés, la conversation de leurs hôtes, qui défendaient chacun avec acharnement leur opinion.

Vandernuyts, sceptique, plaignait la France, qui allait être broyée par son ennemie, et laissait percer une sourde inquiétude au sujet des agissements furtifs de l'Allemagne, de sa conduite à l'égard de la Belgique.

Pierre Sinclair, exalté, réfutait toutes les objections de son contradictoire et faisait de

la France, de la guerre, un tableau enthousiaste.

Est-il besoin de dire qu'Odile van Missen partageait les sentiments de l'avocat, se considérant déjà comme Française de fait par son prochain mariage, elle qui l'était déjà de cœur?

Van Missen, qui regardait la France comme sa seconde patrie, était toutefois moins confiant que sa fille.

Evidemment, les réflexions de son ami Vandernuyts avaient produit sur lui une forte impression.

Il réfléchissait tout en écoutant parler les deux hommes.

Et brusquement, comme le repas touchait à sa fin, sans transition aucune, il dit à Pierre :

— Quelle est votre situation militaire? — Mais je suis réserviste, répondit l'avocat surpris.

— Ce qui signifie en cas de guerre? — Que je dois avoir rejoint mon régiment le 1er jour de la mobilisation, ainsi que le porte le fascicule placé en tête de mon livret.

— Et vous irez vous battre? — Certainement.

Odile baissa tristement la tête.

— Ma chère Odile, dit vivement Pierre, il ne faut pas vous alarmer ainsi.

« D'abord, la guerre n'est pas encore déclarée. »

« Et puis, fous ceux qui se battent ne sont pas tués. »

— Oui, répondit van Missen, mais beaucoup de ceux qui partent ne reviennent pas... ne reviennent jamais... »

« Ils laisseront vide leur place au foyer familial. »

« Combien d'orphelins et de veuves seront dans les larmes! »

« Combien de mères éplorées! »

Pierre Sinclair comprit l'allusion.

Il se retourna vers sa fiancée, et simplement dit :

— Odile, vous pouvez être une des veuves dont parle votre père.

— Consentez-vous quand même à devenir ma femme? — Oui, dit Odile frémissante, j'accepte.

— Et je supplie mon père de remplir les formalités pour que notre mariage ait lieu le plus tôt possible.

— Je veux porter votre nom lorsque vous irez faire votre devoir.

— Ah! s'écria le vieux van Missen, ému jusqu'aux larmes, que ta volonté soit faite, mon enfant.

— Ce n'est pas moi qui m'opposerais à ton désir.

— Merci, père... — Et avec un sourire mélancolique et charmant, Odile, s'adressant à Pierre :

— Etes-vous content, mon ami? — Ai-je parlé comme vous souhaitez que parlât celle qui sera votre femme?

— Vous êtes un ange, balbutia Pierre, s'inclinant sur la main d'Odile, qu'il baisa avec une sorte de ferveur, et ma vie entière ne pourra suffire à vous prouver mon amour et ma reconnaissance.

Vandernuyts haussa les épaules :

— Des phrases... Jolies comme des phrases d'amoureux... mais des phrases!

— Ce que vous faites là n'est pas raisonnable.

— Au lieu de hâter votre mariage, mon ami van Missen serait sage en le remettant à plus tard.

— Non, dit Odile.

— Si mon fiancé venait à mourir... qui donc le pleurerait? — Il n'a ni père, ni mère, pour garder pieusement son souvenir.

— Je serai là, moi, pour penser à lui, si le malheur...

Elle ne put en dire plus long, éclata en sanglots.

— Odile! s'écria Pierre bouleversé.

— Mon enfant! fit van Missen se levant. Mais elle était déjà debout.

— Pardon... laissez-moi... laissez-moi seule... c'est nerveux... j'ai besoin d'être seule.

Elle quitta précipitamment la salle à manger, laissant les trois hommes consternés, hésitants.

Le premier, Vandernuyts prit la parole. Sévèrement il dit à Pierre :

— Vous je voyez, Monsieur... c'est vous qui faites couler ses larmes.

— Par son désespoir de maintenant, jugez quelle sera la vie de votre fiancée si vous n'avez pas assez de courage pour retarder votre union.

Van Missen, irrité, répliqua :

— Mon cher, vos reproches sont hors de saison.

— C'est vous qui êtes la cause de tout avec vos sinistres prédictions.

— Pourquoi êtes-vous venu troubler le bonheur de ces enfants et mon repos? — Depuis que j'ai quitté Bruxelles, rompu avec le monde, je gémis loin de mes relations une paix profonde.

— Ah! qu'on a raison de se défier des amis, même des meilleurs.

— C'est d'eux toujours que nous vient toute peine.

Vandernuyts se cabra, piqué :

— Mon cher van Missen, je déplore ce qui vient de se passer.

— J'ai cru devoir à notre amitié cette visite, qui avait pour but de vous mettre en garde contre les événements graves qui se préparent, et je suis venu, malgré votre oubli, vous en avertir.

— Je vois que j'ai eu tort.

— Au lieu de remerciements que j'étais en

droit d'attendre, je reçois des reproches aigrés.

— Tant pis.

— J'ai fait mon devoir. Mon amitié me dit que j'ai eu raison de parler ainsi que je l'ai fait.

— Ni vous, ni votre fille, ni Monsieur, n'avez voulu écouter mes sages avertissements.

— Cela vous regarde.

— Sur ce, excusez-moi si je prends congé de vous, mais j'ai un rendez-vous urgent.

Et malgré l'insistance amicale de van Missen et ses paroles de regret, Vandernuyts, très froissé, quitta cette maison, où sa présence n'avait apporté que le trouble et le chagrin.

Van Missen, son ami parti, essaya vainement de voir sa fille.

Elle était barricadée dans sa chambre et suppliait que nul ne vienne la déranger.

A regret, van Missen et Pierre accédèrent au désir de la jeune fille, et les deux hommes se retirèrent dans leur appartement, le cœur serré.

C'était en vérité d'un sinistre présage, ces fiançailles qui débutaient par des larmes.

Pierre ne put dormir.

Levé de bonne heure, il eut le plaisir d'apprendre de van Missen qu'Odile, mieux portante, avait retrouvé son sourire.

— Mon cher maître, dit Pierre, j'espère que ma fiancée aura tout à fait oublié les paroles de ce vieux fou pessimiste.

— Oh! oh!

Tous droits de reproduction réservés pour les journaux et publications marant, sous de traités avec la Société des Gens de lettres. Copyright by R. Florigni and Gh. Vayre.

Les Anglais maîtres du Bois Delville et de Longueval

NOUS AVANÇONS A L'OUEST DE THIAUMONT

Paris, 28 juillet. — Sur le front anglais de la Somme, un après combat qui se déroulait depuis hier a permis à nos alliés d'achever de déloger le détachement brandebourgeois qui se tenait encore accroché dans le bois Delville. Deux contre-attaques des Allemands pour reprendre pied dans cette importante position se sont brisées contre la résistance coutumière des troupes britanniques.

Simultanément, nos alliés ont réalisé de nouveaux progrès dans le village de Longueval, qu'ils occupent maintenant en entier, et aux abords de Pozières.

Sur le secteur français de la Somme, nos communiqués sont muets, mais c'est

pourtant un fait intéressant que l'ennemi ait jugé nécessaire d'envoyer une forte reconnaissance dans la région de Chaulnes.

Devant Verdun, une attaque qui se préparait contre nos positions à l'ouest de l'ouvrage de Thiaumont a été enrayée par nos tirs de barrage avant d'avoir pu aborder nos lignes, et nous avons même gagné par la suite quelque terrain dans cette région.

Sur tout le reste du front, en dehors d'une diversion ennemie d'ailleurs repoussée dans les Vosges, le canon seul a eu la parole.

COMMUNIQUÉS FRANÇAIS

Du 28 Juillet (15 heures)

AU NORD DE CHAULNES, une tentative de l'ennemi sur une de nos tranchées, près de Lihons, a été repoussée à coups de fusil.

En CHAMPAGNE, dans la région d'AUBERIVE, une reconnaissance russe a pénétré dans la tranchée adverse, qu'elle a nettoyée à coups de grenades, et a ramené des prisonniers.

Sur la RIVE DROITE DE LA MEUSE, une attaque allemande qui se préparait à déboucher sur nos positions, à l'ouest de l'ouvrage de THIAUMONT, a été complètement arrêtée par le tir violent de nos batteries.

Nuit calme sur le reste du front.

Du 28 Juillet (23 heures)

En Argonne, lutte de mines. Nous avons occupé les rebords de deux entonnoirs, après une lutte à la grenade, à la FILLE MORTE.

Sur la RIVE DROITE DE LA MEUSE, nous avons fait quelques progrès à l'ouest de l'ouvrage de THIAUMONT.

Dans les VOSGES, après un violent bombardement, l'ennemi a attaqué par deux fois nos positions au sud du COL DE SAINTE-MARIE. La première attaque, qui avait réussi à prendre pied dans nos éléments avancés a été refoulée à la baïonnette, la deuxième, déclanchée peu après, n'a pu aborder nos lignes et s'est dispersée sous nos tirs de barrage. Au cours de ces actions, l'ennemi a subi des pertes sensibles.

Canonnade habituelle sur le reste du front.

COMMUNIQUÉS ANGLAIS

Du 28 Juillet (13 heures 5)

Après un dur combat, nos troupes ont chassé la 5^e division de Brandebourgeois des dernières positions qu'ils occupaient dans le BOIS DELVILLE, faisant prisonniers trois officiers et cent cinquante-huit hommes.

La totalité du bois est maintenant entre nos mains, et deux contre-attaques allemandes ont été repoussées avec de fortes pertes pour l'ennemi.

Nous avons fait de nouveaux progrès dans le village de Longueval et près de Pozières. Dans cette dernière région, nous avons fait quarante-huit prisonniers allemands blessés.

La nuit dernière, les canons ennemis ont fait preuve d'activité contre nos nouvelles positions, et il y a eu de durs combats d'artillerie dans les divers secteurs de la zone de bataille.

Près de NEUVE-CHAPELLE, de petits détachements allemands ont réussi à pénétrer dans deux endroits de nos tranchées de première ligne, mais ils en ont été immédiatement chassés par une contre-attaque, laissant quelques blessés entre nos mains.

AU NORD-EST DE SOUCHEZ et à plusieurs autres endroits, notre artillerie a canonné les tranchées ennemies de première ligne et les boyaux de communication.

Du 28 Juillet (21 heures 30)

Poursuivant nos succès d'hier, nous nous sommes emparés des dernières positions fortifiées de l'ennemi à LONGUEVAL, ainsi que d'un certain nombre de prisonniers.

Un combat corps à corps s'est déroulé toute la journée dans le voisinage de POZIERES.

Sur le reste du front de la bataille, l'artillerie a montré, de part et d'autre, une très grande activité.

Au cours d'une de nos reconnaissances aériennes, nous avons détruit deux avions allemands dans les environs de BAPAUME.

Un « Temps d'Arrêt »

Londres, 28 juillet. — D'après ce qui s'est passé jusqu'à présent dans le cours de l'offensive anglaise, le temps d'arrêt actuel semble faire prévoir un déploiement d'une activité encore plus grande. Le mot « temps d'arrêt » n'est employé présentement que dans un sens purement relatif. Le tonnerre des canons continue à se faire entendre, les mitrailleuses à crépiter et les bombes à éclater d'une façon ininterrompue.

L'Avance méthodique des Anglais

Londres, 28 juillet. — Le meilleur aspect de l'offensive britannique est son avance méthodique. La morsure faite dans les lignes ennemies est la plus considérable qui ait existé depuis le commencement de la guerre de tranchées. Cependant, il ne faut pas juger de l'offensive d'après le terrain gagné, mais plutôt envisager le nombre de soldats ennemis mis hors de combat. Avant que nos troupes aient une plus large emprise sur le plateau avancé de Comblès et que cette emprise soit plus nette et plus caractérisée, toutes conjectures seraient prématurées. L'ennemi fait, en effet, d'énormes préparatifs pour tenter d'enrayer notre avance.

Une Nuit de Guerre

Londres, 28 juillet. — Voici de pittoresques impressions nocturnes d'un correspondant de guerre au front britannique : « Hier, j'ai voulu voir ce qu'était la bataille pendant la nuit, et je m'en fus, à travers les lignes, sous les étoiles. La lutte continuait sans une seconde d'arrêt. Pas une seconde des canons ne se taisaient. Tout au plus le grand fracas de l'artillerie diminuait-il légèrement par moments. Mais il ne s'agissait pas de leur silence. Ce n'était qu'une graduation dans le tumulte. Et, cependant, tout cela n'était rien comparé aux deux grands bombardements du 1^{er} et du 14 juillet.

Officiellement, on eût qualifié la chose « d'activité médiocre sur le front ». Il s'agissait juste d'une nuit de bataille ordinaire, sans attaque ou contre-attaque, où on se contentait de veiller. Tout le long des lignes, on voyait des lumières monter. De part et d'autre, parlaient des fusées blanches qui permettaient de se rendre compte des mouvements possibles de l'ennemi. On eût dit des jongleurs invisibles dans la nuit s'exerçant à lancer dans les airs des globes enflammés. Ceux-ci jetaient une lumière livide qui courait au-

dessus des champs, faisant apparaître çà et là, en un relief dur, les arbres et les ruines des maisons.

« Dès l'aube, des avions allemands bondirent dans l'azur, salués par les batteries de pièces spéciales. Le travail de la nuit était terminé; celui du jour commençait, ou, plutôt, recommençait à nouveau, toujours à nouveau. »

La Nouvelle Armée britannique

Londres, 28 juillet. — La suite ininterrompue de nos succès dans le cours de ces quatre dernières semaines et qui a eu pour apogée la prise de Pozières, donne un exemple suffisant des magnifiques qualités de notre nouvelle armée. Des officiers et des sous-officiers qui, pendant de longs mois, ont travaillé dans les camps d'instruction, comprennent à présent que leur travail était appréciable.

Les Allemands ont tout fait pour arrêter l'avance britannique; ils ont été refoulés pied à pied. Les Français, qui soutiennent le mouvement des troupes britanniques, combattent à présent à côtés des soldats provenant comme eux de toutes les classes de la société et représentant tous les métiers et toutes les industries.

En deux années, la Grande-Bretagne et les Dominions ont fait l'impossible, ou, plutôt, ce que les politiciens prétendaient impossible, c'est-à-dire devenir une grande puissance militaire en même temps qu'une grande puissance navale. Cette transformation s'est accomplie non seulement sans provoquer aucun murmure, mais avec la sobriété qui fait honte à la méfiance et à la timidité des politiciens.

Un Télégramme de la Fédération Trade-Unions à l'Armée anglaise

Londres, 28 juillet. — Le secrétaire de la Fédération générale des Trade-Unions anglaises a adressé au général sir Douglas Haig, le télégramme suivant : « L'administration de la Fédération générale des Trade-Unions, représentant plus d'un million de travailleurs anglais, vous envoie ainsi qu'à votre état-major et à vos héroïques soldats ses plus sincères congratulations pour les succès remportés depuis le 1^{er} juillet. Nous souhaitons également une prompte guérison aux blessés et nous offrons l'expression de notre profonde sympathie aux parents de ceux qui sont morts en défendant l'honneur et la civilisation. »

« Signé : le secrétaire, APPLETON. »

Le général sir Douglas Haig a répondu en ces termes :

« Votre vibrant message nous a fait grand plaisir à tous. Au nom de l'armée de France et en mon nom personnel, j'ai l'honneur d'exprimer à la Fédération générale des Trade-Unions, nos plus chaleureux remerciements pour les congratulations qu'elle a adressées à l'armée anglaise pour ses succès. Les soldats de tous rangs savent jusqu'à quel point ces succès sont dus au patriotisme, à l'esprit d'abnégation et à la coopération énergique des travailleurs restés au pays. »

La Prise du Moulin de Pozières

Londres, 28 juillet. — On mande du front britannique :

« C'est non seulement Pozières, mais le moulin situé au nord du village et qui domine la contrée qui sont en notre pouvoir. Le terrain que nous avons enlevé en deux fois à l'ennemi, depuis le 1^{er} juillet, est d'environ 24 milles carrés, dont chaque partie avait été fortifiée et fut défendue par l'ennemi qui avait fait d'énormes préparatifs pour rendre cette région imprenable. L'exploit accompli par nos troupes est un triomphe considérable. Il ne faut pas croire d'ailleurs que le combat se borne à Pozières. On se bat partout, mais sans que les positions s'en trouvent sensiblement modifiées. »

Héroïsme des Écossais et des Sud-Africains

Londres, 28 juillet. — Sur notre front, la bataille de Longueval et du bois Delville pourrait bien devenir une des plus terribles de la guerre. Une de nos divisions s'est emparée à trois reprises de l'extrémité du bois situé vers Longueval, infligeant de terribles pertes aux Allemands. Deux brigades écossaises ont été momentanément sur le point d'être entourées; les officiers décidèrent la charge et l'ennemi fut rejeté à coups de grenades et de baïonnettes.

Une compagnie de troupes sud-africaines se perdit dans l'obscurité et prit position dans une tranchée abandonnée. L'ennemi s'approcha, lançant des grenades dans le but de s'assurer qu'il n'y avait pas d'Anglais dans les environs. Les Sud-Africains ne bougèrent pas, mais lorsque l'ennemi fut à proximité, ils l'attaquèrent à la baïonnette et le mirent en déroute, en lui infligeant de lourdes pertes.

L'Affluence des grands Blessés allemands

Maastricht, 28 juillet. — 5,000 grands blessés allemands sont arrivés à Cologne. La plupart des habitants de Courtrai et de Douai ont dû quitter leurs maisons pour faire place aux blessés.

Trois soldats allemands qui ont essayé à maintes reprises de désertir ont été fusillés à Aix-la-Chapelle.

La Tâche à accomplir

Londres, 28 juillet. — En Picardie, le troisième système des défenses ennemies reste encore à enlever, et des indications multiples permettent de penser que les Allemands font des préparatifs considérables dans l'espoir d'arrêter toute nouvelle avance.

Hommages allemands à la Résistance française

Amsterdam, 28 juillet. — Un correspondant spécial allemand sur le front occidental télégraphie aux journaux :

« Les Français s'efforcent d'égaliser l'énorme effort de leurs alliés britanniques. Ils ont une confiance absolue dans le mot d'ordre populaire du général Pétain : « Nous les aurons ! » Ainsi se jettent-ils sur nos lignes avec un courage acharné. Les Français n'ont qu'un désir : continuer à tuer beaucoup d'Allemands. Un de leurs chefs disait dernièrement que les Allemands ressemblaient à des rats empoisonnés, qui dans leurs dernières convulsions, ne savent où aller mourir : devant Verdun, en Russie ou dans la Somme. »

Le Quartier général allemand recule en Flandre

Amsterdam, 28 juillet. — Le grand quartier général allemand en Flandre a quitté définitivement la ville de Thielt, et il s'est installé à Gand, dans les bâtiments de l'hôtel de ville.

Gand est à 30 kilomètres au nord-est de Thielt.

Les Mensonges allemands

Les journaux allemands prétendent que « dans la nuit du 26 au 27, plusieurs attaques françaises ont eu lieu dans la région de la roche-Terre et de Fleury, et qu'elles ont été repoussées » et ils ajoutent : « Les combats furent encore sur certains points. » Cette « version » non allemande est entièrement fautive. Mais elle se comprend. Nos ennemis sont traqués de tous les côtés. Il faut des troupes pour contenir les Russes, il faut des troupes pour garnir le front français, où des événements peuvent se produire d'un moment à l'autre. Dans ces conditions, l'état-major allemand ne peut pas fournir au kronprinz les bataillons dont celui-ci aurait besoin pour continuer la bataille devant Verdun. Comme, d'autre part, le peuple allemand n'oublie pas que Verdun lui a été promis et qu'il commence à connaître les hécatombes des cinq derniers mois, l'état-major, pour le faire patienter, lui donne de temps en temps des nouvelles de l'offensive du fils de Guillaume II.

La Guerre aérienne

Nos Avions abattent quatre Avions ennemis

Paris, 28 juillet (officiel). — Dans la journée d'hier nos avions de chasse ont livré de nombreux combats. Deux avions allemands ont été abattus dans la région de la Somme : l'un près de Brie, l'autre vers Saint-Christ. Un troisième appareil ennemi attaqué par l'un des nôtres dans la région de Verdun est descendu en vrille au sud d'Ornes. Enfin, dans les Vosges, un aviatik, contraint d'abandonner le combat, a capoté à l'atterrissage.

Nos Escadrilles bombardent

Paris, 28 juillet (officiel). — Dans la nuit du 26 au 27 juillet, une de nos escadrilles a lancé des projectiles de gros calibres sur les voies ferrées au nord de Tergnier, sur la gare de Chauny et sur des convois en marche dans la région de Coucy. En outre, entre Laon et Reims, nos avions ont bombardé les établissements militaires de Menneville et Lavannes-Caurel.

Combat aérien sur le Front de Verdun

Paris, 28 juillet (officiel). — Ce matin, nos avions ont pris en chasse une escadrille allemande dans la région de Verdun.

Plusieurs combats ont eu lieu, au cours desquels un des appareils ennemis a été contraint d'atterrir dans nos lignes.

Les deux officiers qui le montaient ont été faits prisonniers.

Communiqué belge

Le Havre, 28 juillet. Rien à signaler sur le front belge.

Remerciements de M. Poincaré aux États-Unis

Paris, 28 juillet. — M. Poincaré a reçu à l'Élysée, en audience spéciale, M. William-G. Sharp, ambassadeur des États-Unis, pour le prier de transmettre ses remerciements à tous les Comités américains qui ont travaillé et travaillent encore pour les petits orphelins Français de la guerre. La profonde reconnaissance pour l'aide offerte par les enfants de l'Amérique à ceux que la guerre a fait orphelins en France a été exprimée avec émotion à l'ambassadeur des États-Unis par M. Poincaré.

M. Sharp a répondu au président en l'assurant que non seulement il avait pu constater que le peuple français appréciait justement et comme il convenait l'œuvre américaine, mais encore qu'il avait été heureux de se rendre compte que cette œuvre de charité se manifestait de mille manières avait été administrée d'une façon tout à fait efficace par ceux qui la dirigeaient. Plus de 1 million 500,000 livres sterling ont déjà été souscrites aux États-Unis au bénéfice des orphelins de la guerre.

Les Cheminots américains décident la Grève générale

New-York, 28 juillet. — Les employés de chemins de fer ont voté la grève générale à la suite du rejet de leur demande de la journée de huit heures et d'une augmentation de salaire de 50 %. La grève a été décidée par les quatre grands Syndicats des employés de chemins de fer.

On annoncera officiellement aux Soldats la Naissance de leurs Enfants

Paris, 28 juillet. — Le grand quartier général a décidé que « les naissances d'enfants seront annoncées à leurs pères aux frais de l'État. La nouvelle leur sera apportée télégraphiquement dans leurs sections et sur le front ». Ainsi, le haut commandement ne tient pas seulement à préciser l'intérêt qu'il prend, dès aujourd'hui, à la classe 1936, il veut qu'on sache en France et au dehors l'importance qu'il donne à ces entrées dans le monde de jeunes Français qui récolteront les fruits de la victoire.

Le Régime des Prisonniers de Guerre

Paris, 28 juillet. — La commission du régime des prisonniers de guerre de la Chambre s'est réunie sous la présidence de M. Emile Constant. Elle a entendu les exposés qui lui ont été faits par les rapporteurs des sous-commissions. Elle s'est occupée des mesures prises sous prétexte de représailles à l'égard des prisonniers de guerre français en Allemagne.

Elle a également examiné le régime des camps et le contrôle à exercer à cet égard.

A l'Élysée

Paris, 28 juillet. — Le Président de la République a reçu aujourd'hui en audience officielle M. Pertillon-Guilbaud, qui lui a remis les lettres l'accrochant en qualité d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la République de Haïti.

Dans les Balkans

UN AVION ALLEMAND TOMBE DANS LES LIGNES BULGARES

Salonique, 28 juillet. — Journée calme sur les deux rives du Vardar. A la suite d'un combat, un avion allemand est tombé brusquement dans les lignes bulgares.

LA BULGARIE

NE PAIE PLUS SES SOLDATS

Athènes, 28 juillet. — Les troupes bulgares n'ont pas touché de solde depuis six mois. Elles sont mal nourries, tandis que les Allemands qui se trouvent en Macédoine sont payés régulièrement, reçoivent un bon ordinaire et voyagent par chemin de fer. Il en résulte un grand mécontentement parmi les Bulgares.

RETOUR DE M. MAJORESCO EN ROUMANIE

Berne, 28 juillet. — Les journaux berlinois annoncent le retour à Bucarest de M. Majoresco, dont les sentiments germanophiles sont connus. M. Majoresco revient pour essayer de contre-balancer et d'arrêter le mouvement d'opinion, mais les commentaires de la presse roumaine ne lui sont jusqu'ici guère favorables.

ON ACCLAME LA FRANCE A BUCAREST

Bucarest, 28 juillet. — Les membres du comité de l'unité franco-roumaine et la colonie française ont offert un banquet d'adieu au ministre de France, M. Blondel, admis à la retraite.

M. Diamandy, président du comité, a prononcé un long discours à l'éloge de M. Blondel et a terminé en acclamant la France et MM. Poincaré et Briand, illustres amis de la Roumanie.

M. Dacosta, président de la Société de bienfaisance française, a salué M. Blondel au nom de la colonie. La France et l'armée française ont été longuement acclamées. Ce fut une belle manifestation en l'honneur de la France.

MANIFESTATIONS CONTRE LA GUERRE A CONSTANTINOPLE

Constantinople (Roumanie), 28 juillet. — Une grande manifestation a eu lieu à Constantinople. Plusieurs milliers de femmes musulmanes rassemblées devant le palais de Dolma-Bagheche demandèrent au sultan de mettre fin à la guerre; elles furent dispersées par la police. Le prix des denrées, de la viande et des légumes tout particulièrement augmente toujours. Pour tant, la quantité de pain remise aux porteurs de cartes a été légèrement accrue.

Le Choléra à Constantinople

Constantinople, 28 juillet. — Le choléra asiatique se propage dans la capitale. Le moral du peuple est singulièrement déprimé et l'impopularité des Allemands grandit de jour en jour. Dans le but de combattre l'abattement général, le gouvernement a fait circuler le bruit d'une série de victoires en Tripolitaine. Ces nouvelles ont été reçues du reste avec la plus grande incrédulité.

Accalmie en Mésopotamie

Londres, 28 juillet (communiqué officiel). — Depuis le dernier communiqué du général Lake, la situation reste inactive. L'ennemi a tiré sur trois canonniers des deux rives de l'Euphrate, aux environs de Khird.

Un officier de marine et cinq hommes ont été blessés.

La Suisse et les Alliés

Berne, 28 juillet. — On annonce de source officielle la prochaine reprise des négociations commerciales de la Suisse avec les puissances de l'Entente. Les pourparlers reprendraient à Paris le 1^{er} août.

La Monnaie de Nickel

Paris, 28 juillet. — Les ateliers de la Monnaie vont reprendre la frappe de la monnaie de nickel interrompue au début des hostilités. On utilisera jusqu'à nouvel ordre les deux types existant de pièces de nickel, pièces perforées et pièces non perforées.

Ce sont les demandes des Chambres de commerce qui détermineront les quantités de pièces nouvelles mises mensuellement en circulation pour les besoins du public.

Les Journaux de Paris

DE CE MATIN

LE CRIME INEXPiable DES ALLEMANDS

Le Figaro (A. Capus) : « C'est le peuple allemand, incarné en ses soldats, qui a emmené nos filles du Nord et captivité et les a livrées aux officiers de Guillaume II. C'est donc au peuple allemand tout entier que notre race fait la guerre et non à cette fiction d'un impérialisme isolé du reste des Germains et seul coupable de leurs crimes. Toute autre conception de la guerre actuelle nous conduit à l'invulnérabilité à la duperie et à la défaite. Venger les enfants de Roubaix et de Lille les venger sans merci ni pitié, voilà une des œuvres de la France pendant la guerre et après et longtemps après ! »

La Victoire (G. Hervé) :

On les étonnerait en leur disant que tous leurs crimes antérieurs réunis n'étaient rien à côté de celui qu'ils viennent de commettre à Lille. C'est qu'ils ne connaissent pas la France. Elle pardonnera peut-être aux Allemands un jour tout le reste, mais d'avoir osé porter leurs sales pattes sur nos jeunes filles, c'est un crime inexpiable dont les Français se souviendront à travers les siècles et qu'il faut que le gouvernement allemand et son peuple sachent qu'ils paieront cher.

DEPECHES DE LA NUIT

Un Nouveau Crime des Allemands

25,000 Français du Département du Nord
arrachés de leurs foyers

Paris, 28 juillet. — Il était dit que les Allemands éprouveraient toute la série des procédés odieux par lesquels les Barbares d'autrefois déshonoraient la guerre. Parmi tous leurs crimes, le plus monstrueux, peut-être, est celui que l'autorité militaire impériale a perpétré dans le département du Nord et dont voici le récit résumé d'après un rapport officiel.

A la fin d'avril 1916, par ordre des autorités militaires allemandes, 25,000 Français environ, jeunes filles de seize à cinquante-cinq ans, ont été arrachés de leurs foyers à Roubaix, Tourcoing et Lille, séparés de leur famille, transportés dans les départements de l'Aisne et des Ardennes pour y être contraints à des travaux principalement agricoles.

Déjà, à partir du 9 avril, les Allemands avaient opéré des rafles dans les rues ou à domicile, enlevant pêle-mêle hommes et jeunes filles et les expédiant on ne sait où.

Pendant la Semaine sainte, le commandant militaire de Lille fit afficher une proclamation portant que « les habitants seront évacués par ordre et envoyés à l'intérieur du territoire occupé de la France, loin derrière le front, où ils seront occupés dans l'agriculture et nullement à des travaux militaires ».

Le commandant militaire ajoute : « Personne ne pourra, jusqu'à nouvel ordre, changer de domicile. Personne, non plus, s'absentant de son domicile légal déclaré, de neuf heures du soir à six heures du matin (heure allemande), pour tant qu'il ne soit pas en possession d'un permis en règle ».

Et la proclamation se termine par cette phrase menaçante : « Comme il s'agit d'une mesure irrévocable, il est de l'intérêt de la population même de rester calme et obéissant ».

COMMENT FURENT EXECUTEES LES ABRIMABLES MESURES

Le Samedi saint, à trois heures du matin, l'exécution de ces mesures commençait à Lille (dans le quartier de Fives), à Tourcoing (à la Marnière) et à Roubaix. A cet effet, le commandant d'étapes avait fait apposer, à la porte des maisons où ces mesures devaient être appliquées, un avis portant :

« Tous les habitants de la maison, à l'exception des enfants au-dessous de quatorze ans et de leur mère, ainsi qu'à l'exception des vieillards, doivent se préparer pour être transportés dans une heure et demie. Un officier décidera définitivement quelles personnes seront conduites dans les camps de réunion ».

Dans ce but, tous les habitants de la maison doivent se réunir devant leur habitation. En cas de mauvais temps, il est permis de rester dans le couloir; la porte de la maison devra rester ouverte. Toute réclamation sera inutile. Aucun habitant de la maison, même ceux qui ne seront pas transportés, ne pourra quitter la maison avant huit heures du matin (heure allemande).

Cette proclamation, elle aussi, se termine par une menace : « Quiconque essaiera de se soustraire au transport sera impitoyablement puni ».

L'opération s'est faite de nuit, vers trois heures du matin. Les rues étaient barrées par des soldats et même, plusieurs témoins l'attestent, par des mitrailleuses braquées. « Cela s'est fait solennellement », écrit l'un d'eux. Les ordres avaient été donnés par le général von Groevenitz, et leur exécution fut assurée par le concours du régiment d'infanterie n° 64. Les soldats pénétraient dans les maisons. Un officier désignait à son gré les personnes qui devaient partir.

« On a pris, écrit un témoin, hommes, femmes, jeunes gens, jeunes filles dans tous les milieux. On enleva des jeunes filles à partir de seize ans, des femmes et des hommes jusqu'à cinquante-cinq ans. Ces malheureux, après un répit de vingt minutes à une heure étaient emmenés en attendant leur départ dans un local de concentration, église ou école, où ils étaient parqués en troupeau, les femmes publiques mêlées aux jeunes filles honnêtes ».

LA SEMAINE DE PAQUES A LILLE

Ces enlèvements se prolongèrent à Lille pendant une semaine, suspendus seulement — ce fut la seule atténuation consentie par l'invasisseur — le jour de Pâques.

« La ville est complètement dans la douleur. Voilà notre semaine de Pâques, écrit un témoin. Personne n'a dormi pendant huit jours, se disant toujours : « Se-ra-ce pour cette nuit ? » Que reste-t-il de plus à exiger de nous, si ce n'est de nous vendre sur les places publiques des villes allemandes ? »

Les malheureux ainsi arrachés à leurs foyers et à leurs familles furent transportés dans les départements envahis de l'Aisne et des Ardennes, où ils furent tout d'abord et contrairement à la vérité présentés à leurs compatriotes par les autorités allemandes comme des travailleurs volontaires. Non seulement ils furent contraints à l'exécution de travaux agricoles, mais nombre de femmes furent fai-

re la cuisine et la lessive des soldats et remplacer les ordonnances des officiers. Ces faits sont attestés par des témoignages irrécusables et par des proclamations allemandes affichées à Lille. Le gouvernement allemand en a lui-même reconnu sinon les détails, du moins l'essentiel. A une protestation française transmise par l'ambassade d'Espagne, le ministre allemand des affaires étrangères a répondu sans contester le fait de l'enlèvement en vue du travail forcé, mais en déclarant pour le justifier que les personnes en question « sont employées aux travaux des récoltes au profit des provinces occupées pour procurer des vivres à leurs habitants qui, d'autre façon, mourraient de faim à la suite de la politique pratiquée contre l'Allemagne par la France et l'Angleterre ».

UNE LETTRE DU MAIRE DE LILLE AU GOUVERNEUR ALLEMAND

Dès qu'il a reçu l'annonce de cet enlèvement et avant même qu'il eût été réalisé, le maire de Lille a protesté auprès du gouverneur allemand de la ville en lui adressant la lettre suivante :

« Monsieur le Gouverneur, « Retenu chez moi par la convalescence, j'apprends avec une indicible émotion une nouvelle que je veux encore me refuser à croire ».

« On me dit que l'autorité allemande aurait l'intention d'évacuer, sur une partie du territoire occupé, une notable partie de notre population. Après les déclarations officielles que vous avez affichées sur les murs, que la guerre n'était pas faite aux civils, que les droits, les biens et la liberté de la population leur seraient garantis à la seule condition qu'elle se maintienne dans le calme, je n'aurais jamais pu croire qu'une pareille mesure pût être mise en usage ».

« S'il devait en être ainsi, je me permettrais, comme premier magistrat de notre cité, d'adresser la plus énergique protestation contre ce que je considérerais comme une violation absolue du droit des gens universellement reconnu. Détruire et briser les familles, arracher par milliers de leurs foyers des citoyens paisibles, les forcer à abandonner leurs biens sans protection serait un acte de nature à soulever la réprobation générale ».

« Nos soldats, comme les vôtres, font vaillamment leur devoir, mais toutes les conventions internationales s'accordent à laisser la population civile en dehors de cet effroyable conflit ».

« Je veux donc espérer, Excellence, que pareille éventualité ne se produira pas ».

« Signé : DELESALLE, « Maire de Lille ».

PROTESTATION DE L'EVÊQUE DE LILLE

De son côté, Mgr Charost, évêque de Lille, a envoyé au gouverneur la protestation suivante :

« Monsieur le Général, « Il est de mon devoir de vous signaler qu'un état d'esprit trémissant se manifeste dans la population. Les enlèvements nombreux de femmes et de jeunes filles, les transferts d'hommes et de jeunes gens, d'enfants même, sont effectués dans la région de Tourcoing et Roubaix sans procédure ni cause judiciaire. Les malheureux ont été dirigés sur des localités inconnues. Des mesures aussi extrêmes et sur une plus grande échelle sont projetées pour Lille ».

« Vous ne serez point étonné, M le Général, que j'intervienne auprès de vous au nom de la mission religieuse qui m'a été confiée. Elle m'implique la charge de défendre respectueusement, mais fermement, le droit international que le droit de la guerre ne peut jamais enfreindre et la moralité éternelle que rien ne peut suspendre. Elle me fait un devoir de protéger les faibles et les désarmés qui sont ma famille à moi et dont les charges et les douleurs sont les miennes ».

« Vous êtes père, vous savez qu'il n'est pas de droit plus respectable et plus saint dans l'ordre humain que celui de la famille. Pour tout chrétien, l'inviolabilité de Dieu qui l'a instituée est en elle. Les officiers allemands qui logent depuis longtemps dans nos habitations savent combien l'esprit de famille tient à nos fibres les plus intimes dans la région du Nord et fait chez nous la douceur de la vie. Aussi, disloquer la famille en arrachant des adolescents, des jeunes filles, à leur foyer ce n'est plus la guerre, c'est pour nous la torture et la pire des tortures, la torture morale, indéfinie ».

« L'infraction au droit familial se doublerait d'une infraction aux exigences les plus délicates de la moralité. Celle-ci est exposée à des dangers dont la seule pensée révolte tout homme honnête du fait de la promiscuité qui accompagne fatalement des enlèvements en masse, mêlant les sexes ou tout au moins des personnes de valeur morale très inégale ».

« Des jeunes filles d'une vie irréprochable, n'ayant commis d'autre délit que celui d'aller chercher du pain ou quelques pommes de terre pour nourrir une nombreuse famille, ayant au surplus purgé la peine légère que leur avait valu cette contravention, ont été enlevées. Leurs mères qui avaient veillé de si près sur elles et qui n'avaient que cette unique joie de les garder près d'elles, dans l'absence du père et des grands fils partis ou tués à la guerre, sont seules maintenant. Elles portent et

et là leur désespoir et leur angoisse. Je dis ce que j'ai vu et entendu ».

« Je sais que vous êtes étranger à ces rigueurs. Vous êtes naturellement porté à l'équité; c'est pourquoi je prends la confiance de m'adresser à vous; je vous prie de vouloir bien faire remettre d'urgence au haut commandement militaire allemand cette lettre d'un évêque, dont il représentera facilement la tristesse profonde. Nous avons beaucoup souffert depuis vingt mois, mais aucun coup ne serait comparable à celui-ci; il serait de plus aussi immérité que cruel et produirait dans toute la France une impression ineffaçable. « Je ne puis croire qu'il nous sera porté. J'ai foi en la conscience humaine et je garde l'espoir que les jeunes gens et les jeunes filles, appartenant à d'honnêtes familles et redemandés par elles leur seront rendus et que le sentiment de la justice et de l'honneur prévaudra sur toute considération intérieure. ALEXIS, évêque. » (Radio.)

UNE NOUVELLE VIOLATION DE LA CONVENTION DE LA HAYE

Dès qu'il eut connaissance des faits, le gouvernement de la République pria l'ambassade d'Espagne à Berlin de vouloir bien protester à Berlin contre ces agissements. Jamais protestation ne fut mieux fondée. Les faits sont bien établis et l'essentiel en est reconnu par le gouvernement allemand. Le droit sur lequel se fonde la protestation n'est pas moins certain.

Aucune disposition de la Convention de La Haye du 18 octobre 1907 sur les lois et coutumes de la guerre sur terre n'autorise une telle transportation de civils en vue du travail forcé.

Le gouvernement allemand reconnaît lui-même qu'un belligérant n'a pas le droit de contraindre au travail les civils ennemis lorsque le 22 mars 1916, il demanda au gouvernement français de donner des ordres « à tous les commandants de camps d'internement au sujet de l'emploi forcé à des travaux »; la déclaration qu'il demandait fut faite à plusieurs reprises. Le principe invoqué par lui à l'égard des internés civils s'applique à plus forte raison aux habitants du territoire occupé.

Ce travail forcé que ne justifie aucun précédent est un véritable retour à l'esclavage.

Ce que l'Allemagne a promis de ne pas faire vis-à-vis des peuplades africaines, elle l'a fait vis-à-vis des habitants de Lille.

MISERABLE JUSTIFICATION

L'Allemagne a tenté de justifier ces agissements en les présentant comme une contre-partie de l'attitude de l'Angleterre qui rendait de plus en plus difficile le ravitaillement de la population. Cette justification est inadmissible. En droit, les mesures prises par les alliés contre le commerce et le ravitaillement de leur ennemi sont des actes réguliers de guerre, contre lesquels leur adversaire ne peut élever aucun grief. En fait, l'autorité allemande n'a jamais pris souci de la population, dont la guerre lui livrait l'administration provisoire; le ravitaillement des habitants en aliments introduits du dehors et assuré aux frais du gouvernement français et par les soins du comité de secours hispano-américain; les produits du sol des pays occupés ont été comme les matières premières et l'outillage industriel réquisitionnés et envoyés en Allemagne.

Quand donc l'Allemagne contraindrait les Lillois au travail agricole, on est autorisé à penser que ce n'est pas dans leur intérêt, mais dans celui de sa propre alimentation.

UN APPEL AUX NEUTRES

Les protestations françaises sont restées sans effet. Attendre le règlement final pour faire jouer alors la responsabilité de l'Allemagne conformément à l'article 3 de la convention de La Haye 1907 serait insuffisant. L'heure est venue de faire appel aux sentiments de justice et d'humanité des pays neutres et à l'opinion publique de toutes les nations. Cela est d'autant plus nécessaire que le gouvernement allemand a refusé jusqu'ici d'admettre des délégués des puissances neutres dans les départements envahis et que les habitants des régions occupées se trouvent ainsi privés de la protection qu'assure aux prisonniers de guerre retenus en Allemagne le contrôle de ces délégués.

La Vie à Lille

Amsterdam, 28 juillet. — Les Allemands n'ont pas encore introduit le système des cartes à Lille, quoiqu'il soit universel en Belgique; ils ont pris des mesures analogues en réglementant les petites quantités de produits alimentaires locaux qui peuvent être vendues à des prix en définitive prohibitifs pour tout le monde. En juin, la viande coûtait 12 fr. 50 la livre; le beurre, 10 sh. la livre; les œufs, 75 c. pièce; le sucre, 7 fr. 50 la livre. A la place de sucre, les Allemands vendent un produit chimique quelconque; on ne trouve pour ainsi dire jamais en vente le lait, les pommes de terre et les légumes frais, mais il existe diverses sortes de succédanés du lait.

L'Héroïne de Loos

Paris, 28 juillet. — Une cérémonie touchante dans sa simplicité, mais cependant fort impressionnante s'est déroulée ce matin, à onze heures, dans un des nombreux salons de l'ambassade d'Angleterre. L'héroïne de Loos, Mlle Emilienne Moreau, une frêle jeune fille de dix-huit ans, vêtue de deuil — son père et son frère ont été tués à la guerre — a reçu des mains mêmes de S. E. lord Francis Bertie, ambassadeur d'Angleterre, la médaille militaire britannique pour la bravoure sur le champ de bataille et une médaille en argent de l'Ordre hospitalier de Saint-Jean-de-Jérusalem. Absorbée par

La Poussée des Troupes russes

Nos Alliés ont réalisé de nouveaux Progrès sur leurs divers Fronts

Pétrograd, 28 juillet (officiel).

Dans la région de KREVO, notre artillerie a abattu un appareil ennemi qui est tombé dans les lignes adverses.

Dans la région, au nord-est et au sud-est de BARANOVITCHI, activité de l'artillerie et escarmouches d'éléments avancés ayant pour résultat une progression de nos éléments dans quelques endroits.

Dans la région des rivières Slonovka et Boldourovka, notre progression continue avec succès.

Front du Caucase

L'offensive de l'armée du Caucase continue. Sur la route de SIVAS, une de nos reconnaissances a fait prisonniers 31 officiers turcs.

AU SOMMET DU RADAU

Bucarest, 28 juillet. — Les Russes ont réussi dans leurs opérations en Bukovine à installer au sommet du Radau, à mille huit cents mètres d'altitude, une force d'artillerie, canons et mitrailleuses. Une partie de la population prise sous le feu s'est réfugiée en Roumanie avec ses trapeaux. (Radio.)

L'AUTRICHE DÉSEMPARÉE

Genève, 28 juillet. — Plusieurs appels de l'état-major austro-hongrois au quartier général allemand, pour obtenir du secours contre les Russes, étant restés inutiles, le prince héritier archiduc Charles s'est adressé directement au kaiser. Mais Guillaume II a répondu :

« Nous examinerons à nouveau cette requête quand nous aurons battu les Anglais; mais, à présent, la situation étant sérieuse, je ne saurais distraire aucune force de nos armées ».

Ainsi, l'Allemagne se voit forcée d'abandonner son allié au moment où la Bulgarie, redoutant une attaque de l'armée franco-anglaise de Salonique et inquiétée par l'attitude de la Roumanie, ne peut

guère prêter assistance à l'Autriche. (Radio.)

Genève, 28 juillet. — On mande de Vienne que le 26 juillet a paru en Autriche une nouvelle ordonnance sur l'emploi de la viande qui augmente le nombre des jours sans viande, introduit un samedi sans graille et diminue le nombre et la grandeur des portions de viande.

Dans les hôtels, les jours sans viande sont soumis à un contrôle ainsi que dans les maisons particulières. Toute infraction est punie d'une amende de 5,000 couronnes.

Dans les restaurants, deux viandes sont offertes au choix au consommateur et une seule peut être donnée. Les portions de viande sont de 150 grammes bouillies et de 110 grammes rôties. Un seul plat de farinoux est permis par jour.

LES TURGS SONT FATIGUÉS DE LA GUERRE

Londres, 28 juillet. — Une dépêche de Pétrograd dit qu'un colonel turc, fait prisonnier à la prise d'Erzindjan, a déclaré :

« Tous ceux qui savent la vérité sont fatigués de la guerre. Nos espérances, fondées sur les promesses allemandes, se sont montrées vaines. Toute l'armée ottomane, ajoute-t-il, dit ouvertement que si l'Allemagne, sachant que nous sommes incapables de sauver la situation, ne nous envoie pas de secours, c'est qu'elle est elle-même impuissante ».

Le Prince Nicolas de Grèce en Russie

Pétrograd, 28 juillet. — Le prince Nicolas de Grèce, frère du roi Constantin, a quitté Pétrograd pour se rendre au grand quartier général, où il sera reçu par l'empereur. Au cours de son voyage de retour, il s'arrêtera à Kiev pour voir l'impératrice-mère, et sera reçu par M. Sturmer à son retour à Pétrograd.

LES ITALIENS

poursuivent leur Avance

Rome, 28 juillet (officiel).

Dans la zone du STELVIO et du VAL-LARSA, de vifs duels d'artillerie sont signalés.

Dans la nuit du 27 juillet, l'ennemi a attaqué en forces nos positions du MONT SELLUGGIO, dans la vallée de POSINA, et sur les pentes du MONT ZEBIO, dans le plateau des SETTE COMMUNI. Il a été repoussé avec des pertes sensibles.

Dans la vallée de TRAVIGNOLO, pendant la journée du 27 juillet, nos troupes, après une lutte violente, ont élargi la possession des pentes septentrionales du MONT COLBRICON; nous avons pris à l'ennemi 73 prisonniers dont 2 officiers avec une mitrailleuse.

Nos avions ont renouvelé le bombardement de parcs ennemis près de BELLA-MONTE.

Dans les hautes vallées du DEGANO et du BUC, l'artillerie ennemie a continué hier le bombardement de localités habitées, causant quelques dégâts.

Dans de petites actions dans la zone de SAN MICHELE et de SAN MARTINO DEL CARSO, on a constaté de nouveau l'emploi par l'ennemi de projectiles pour fusils à balles explosibles ainsi que celui de bombes produisant des gaz asphyxiants.

M. Boselli sur le Front italien

Rome 28 juillet. — M. Boselli, président du Conseil, accompagné de M. Morpurgo, sous-secrétaire d'Etat, est arrivé dans la zone de guerre. Il a été reçu par le général Porro, sous-chef d'état-major, entouré de parlementaires et des autorités.

Des Avions autrichiens bombardent des Villes italiennes et font des Victimes

Rome, 28 juillet. — Hier, des avions ennemis ont lancé des bombes sur Bari, Mola di Bari, Molfetta et Otrante.

A Bari, il y a eu deux blessés; à Molfetta, il y a eu cinq morts et une vingtaine de blessés; à Otrante, il n'y a eu ni victime ni dégât; à Mola di Bari, plusieurs personnes ont été blessées légèrement et quelques bâtiments ont subi de légers dommages.

Bien que les avions ennemis aient volé très haut, quelques-uns furent atteints et frappés par le tir des batteries italiennes.

Combat entre un Vapeur italien et un Submersible

Rome, 28 juillet. — Dans la matinée du 23 juillet, un peu après neuf heures, le vapeur italien « Re d'Italia » a soutenu un combat avec un submersible ennemi.

Le « Re d'Italia » a employé son armement défensif et a réussi après une brillante action à déjouer les attaques du submersible. Il a ensuite poursuivi l'ennemi sa route.

LES SERBES

attaquent les Bulgares

Salonique, 28 juillet. — On annonce que les troupes serbes ont engagé la lutte avec les Bulgares entrés en territoire grec, à quelques milles au nord de Vodena, près du village de Shorska.

Après un court engagement, les Bulgares ont été repoussés de leurs positions que les Serbes ont occupées.

SUR MER

Torpillages en Méditerranée

Alger, 28 juillet. — Un passager arrivé ici de Marseille sur le vapeur « X... », rapporte que ce navire fut suivi sur une partie du parcours par un sous-marin ennemi, et ne dut son salut qu'à des manœuvres habiles et à sa marche en zig-zag.

Un vapeur qui avait précédé d'une demi-heure fut moins heureux. Il avait été torpillé et l'on ne retrouva plus que des épaves. On ignore quelle était la nationalité du bateau coulé.

Plus loin, on découvrit une barque où se trouvaient neuf marins, tant anglais que noirs, que recueillit le vapeur « X... ». Ces matelots, absolument épuisés, ont déclaré que vingt-trois de leurs camarades manquaient à l'appel (Radio).

Navires anglais capturés

Copenhague, 28 juillet. — Deux navires marchands anglais auraient été capturés hier par quatre torpilleurs allemands dans les eaux internationales, près de Landskrona. (Radio.)

Torpilleur allemand avarié

Amsterdam, 28 juillet. — Un torpilleur allemand avarié a été amené le 26 juillet au mole de Zebrugge.

La Suède pose des Mines dans le Sund

Stockholm, 28 juillet. — Le gouvernement suédois a décidé de poser des mines dans une partie de la passe de Koggrund entre le phare de Brodgrund et le cap de Falsterbo à partir du 29 juillet.

Les Neutres et la Déclaration de Londres

Stockholm, 28 juillet. — Un communiqué officiel publié par les journaux suédois annonce que les trois Etats scandinaves se préparent à faire auprès du gouvernement britannique des représentations au sujet de la dénonciation de la Déclaration de Londres. Une démarche analogue sera faite auprès du gouvernement français.

LE PARLEMENT

AU SÉNAT

La Question des Loyers

Paris, 28 juillet. — Le Sénat reprend la discussion sur les loyers, interrompue hier. L'article 28 est réservé.

L'article 29 est mis en discussion. Il concerne l'indemnité accordée aux propriétaires dont les locataires auront été exonérés en tout ou en partie.

M. Debierre dit que d'après les calculs du rapporteur de la commission des finances, l'indemnité aux propriétaires se traduira par une charge de 500 millions pour l'Etat.

Le garde des sceaux : Non, puisque seuls seront indemnisés les propriétaires dont les locataires auront été exonérés par la loi.

Le rapporteur : La commission estime que l'exonération du paiement des loyers étant accordée aux propriétaires dans l'intérêt de la paix sociale dans un esprit de solidarité nationale, ce sont tous les contribuables, solidement, qui doivent en supporter les frais. (Très bien, très bien.)

Après ces observations, M. Reynald développe un amendement tendant à une part à modifier en les précisant les références du paragraphe dernier; d'autre part à spécifier au paragraphe 2 que l'indemnité accordée au propriétaire ne pourra, ajoutée à la portion des loyers demeurés exigibles, être inférieure aux charges de la propriété; enfin, à dire au quatrième paragraphe que le minimum de 1.000 francs fixé pour le premier terme de l'indemnité ne sera exigible qu'à la première des demandes formées par le même propriétaire pour plusieurs immeubles.

Le rapporteur de la commission, d'accord avec le gouvernement, accepte l'amendement de M. Reynald.

L'article est adopté avec les modifications demandées par M. Reynald et une addition proposée par M. Charles Deloncle, qui stipule que les recours devant le Conseil d'Etat contre les décisions du ministre des finances statuant sur le montant de l'indemnité auront lieu sans frais et sans intervention obligatoire d'un avocat.

Sur l'article 31 (recensement des créances hypothécaires), M. Maurice Faure développe un amendement tendant à faire participer les créanciers hypothécaires ou privilégiés aux pertes subies du fait de l'application de la loi par les propriétaires non assujettis à la taxe complémentaire sur les revenus établis par la loi de finances de 1914.

M. Reynald : L'article 31 a pour but de spécifier dans quelle mesure le créancier hypothécaire subira le contre-coup des pertes subies par le propriétaire du fait de l'insolvabilité du locataire. M. Maurice Faure voudrait qu'on allât jusqu'à imposer le partage des pertes entre les petits propriétaires et les créanciers hypothécaires.

Le propos de limiter le bénéfice de la suspension des poursuites aux propriétaires qui justifieront s'être trouvés privés par le fait de la guerre des ressources normales nécessaires pour rembourser le principal de leur dette. Comme la commission, je stipule une exception en ce qui concerne les hypothèques légales, j'ajoute à l'exception des créances garanties par les privilèges généraux.

L'amendement de M. Maurice Faure, repoussé par la commission et le gouvernement, est repoussé.

L'amendement de M. Reynald, qui se substitue au texte de la commission, est adopté et devient l'article 31.

Les articles concernant la juridiction et la procédure sont successivement adoptés.

Un article 56 bis, présenté par MM. Bolvin, Champeaux et Tournon, mettant fin à tous les moratoires civils et judiciaires des baux à loyer autres que ceux de la présente loi, accepté par la commission, est adopté.

Les articles 57, 58, 59 et derniers sont adoptés.

M. Tournon, sur l'article 28 réservé, demande que, dans le cas de faillite du preneur, le propriétaire puisse produire pour le montant intégral des loyers échus, déduction faite des indemnités qu'il aurait perçues. A titre transactionnel, M. Tournon accepterait cependant que le tribunal de commerce fût juge de savoir si la créance peut être produite.

M. Henri Chéron : La commission appuie l'amendement transactionnel de M. Tournon. L'amendement transactionnel Tournon est adopté.

Il est enfin procédé au scrutin sur l'ensemble.

L'ensemble est adopté à l'unanimité de 243 votants. (Applaudissements.)

Le Sénat liquide ensuite, très rapidement, en votant à mains levées, une douzaine de projets d'ordres divers demeurés à son ordre du jour, et s'ajourne au jeudi 14 septembre prochain, à quatre heures.

La séance est levée à sept heures quarante.

ADOPTION DE PROJETS DIVERS

Au début de la séance, le Sénat avait adopté

1° Le projet relatif aux indemnités accordées aux fonctionnaires de l'enseignement;

2° Le projet relatif aux contributions directes et aux taxes y assimilées;

3° Le projet relatif à l'exonération des droits de timbre et d'enregistrement pour les marchés administratifs ayant pour objet l'approvisionnement de la population en vivres et en moyens de chauffage;

4° Le projet tendant à suspendre jusqu'à la fin des hostilités les effets de l'article 59 de la loi des finances du 25 février 1901 (suppression de l'allocation accordée aux dénutrateurs);

5° Le projet portant répartition du fonds de subvention destiné à venir en aide aux départements.

LA TAXATION DU BLE

Au début de la séance, le rapport sur la proposition de loi relative à la taxation du blé avait été déposé et l'urgence déclarée.

M. Gaudin de Villaine a demandé l'ajournement de la discussion, qui n'est pas accordé.

Après quelques observations de MM. Médine Gaudin de Villaine et Jenuvrier, la proposition de loi est adoptée.

Sont adoptés également divers projets d'ordre fiscal.

A LA CHAMBRE

Les Marchés à livrer

Paris, 28 juillet. — La Chambre continue la discussion des articles de la proposition de M. Failliot, relative aux marchés à livrer conclus avant la guerre.

Au nom de la commission du budget, M. Raoul Feret, rapporteur général, dépose un article additionnel excluant de la loi les marchés à terme des valeurs de bourse.

M. Viollette présente un amendement étendant les dispositions du projet aux marchés des travaux publics et contrats des services publics.

M. Ribot, ministre des finances, fait remarquer qu'il faut distinguer entre les marchés concernant les travaux d'ordre privés et ceux d'ordre public, entrepris pour le compte des communes.

Un long débat juridique s'engage, au cours duquel M. Bedouce plaide la cause des villes ayant litige avec les compagnies du gaz, telles que Bordeaux.

M. Raoul Feret fait observer que la résolution des contrats, soutenue par M. Viollette, serait l'affaire de bien des compagnies et laisserait dans l'embarras les consommateurs de gaz de beaucoup de localités. C'est une loi spéciale qu'on propose là, il faut l'étudier à loisir. Il ne faut pas improviser en cette matière, et mieux vaut laisser le conseil d'Etat juger chaque cas à l'espèce.

M. Clémentel, ministre du commerce, ajoute que M. Maury, ministre de l'intérieur, dans une prochaine réunion avec les maires des grandes villes, doit étudier la question. Le gouvernement est tout prêt à déposer un projet spécial à la rentrée de la Chambre.

MM. Bedouce et Monzie disent qu'on ne peut improviser en cette matière; ils proposent le renvoi à la commission.

Le renvoi est prononcé par 293 voix contre 199.

La Main-d'Œuvre agricole

M. Patureau-Baronnet demande au ministre de la guerre par voie d'interpellation de veiller à l'application de la résolution votée le 9 juin par la Chambre concernant la mise en sursis des R. A. T. du service auxiliaire pour les travaux de fenaison ou de moisson.

M. Cosnier réclame du ministre de la guerre pour les travaux de la moisson l'utilisation des auxiliaires, des hommes de dépôt, des services de gardes, des gendarmes et des gardiens de la paix, sans compter la main-d'œuvre scolaire et celle des inaptes.

Les circulaires ministérielles, dit M. Cosnier, ne sont pas observées par les commandants de dépôt, qui déclarent tous leurs hommes indispensables.

MM. Paul Laffont, Bouffandeau, Landry, Barthe parlent des résistances opposées par certaines autorités militaires locales à l'exécution des mesures votées par la Chambre en ce qui concerne la main-d'œuvre agricole.

Le général Roques, ministre de la guerre, proteste contre les reproches de ne pas faire respecter les décisions parlementaires; mais souvent les résolutions de la Chambre demandent du temps pour être appliquées parce qu'on ne peut interrompre les travaux commencés sans attendre des hommes de remplacement.

Allez dans les casernes et les dépôts, dit le ministre, trouvez-y les hommes inoccupés et signalez-les vous m'indiquerez un véritable cauchemar et je le utiliserais au mieux des besoins. (Applaudissements.)

Il est faux qu'il y ait de la mauvaise volonté de la part des chefs de dépôt, mais ils se heurtent souvent à de véritables difficultés. Un contrôleur, très habile n'a pu trouver que cent cinquante hommes inoccupés dans une caserne de passage de Paris où séjournait plusieurs milliers d'hommes.

Le ministre a donné des instructions pour que tous les services soient comprimés et que les permissions agricoles soient multipliées. Des bataillons venus des colonies, avant d'aller au front, sont employés à la moisson. On a doublé le nombre des permissionnaires attribués aux travaux agricoles. Des sursis ont été accordés à la classe 17 et à la classe 88.

Le ministre a enfin rappelé au général en chef qu'il devait faire cultiver tout le terrain disponible et qu'il ne devait pas y avoir un seul épi de la terre de France qui ne soit pas ramassé. (Applaudissements.)

Les déclarations du ministre de la guerre ayant satisfait les interpellateurs, la discussion est close sans dépôt d'ordre du jour.

L'Augmentation de la Ration de Vin

MM. Henri Connevot et Dalbize ont déposé un projet de résolution portant à cinquante centilitres par jour la ration de vin du soldat sur le front. Après avis favorable du sous-secrétaire d'Etat à l'intendance, des commissions du budget et de l'armée, la proposition est votée à mains levées.

La Chambre s'ajourne ensuite au 12 septembre.

La séance est levée à cinq heures cinquante.

Le Contrôle parlementaire dans la Zone des Armées

Paris, 28 juillet. — La commission de l'armée de la Chambre a décidé de procéder mardi à la désignation de ses délégués pour exercer son contrôle permanent dans la zone des armées, réserve faite des missions spéciales temporaires qui pourront être confiées aux autres membres de la commission.

La mission des délégués sera exercée par spécialisations et non par régions d'armées.

La commission du budget a organisé le contrôle effectif et sur place qu'elle doit exercer en conséquence de l'adoption de son contre-projet Chammel dans le cadre de ses attributions et dans les conditions prévues par l'ordre du jour du 22 juin.

Le Contrôle des Munitions

Paris, 28 juillet. — La sous-commission des armements et munitions a entendu le compte rendu d'une visite de M. Mignot-Bozerian aux établissements de Saint-Chamond.

M. Treignier a donné connaissance des réponses du sous-secrétaire d'Etat à l'artillerie à certaines questions posées par la commission et aussi de communications touchant le contrôle de fabrication et la réception des projectiles.

Les Frères du Front

Paris, 28 juillet. — M. Godart, sous-secrétaire d'Etat du service de santé a visité ce matin le service des brûlés qui dirige à l'hôpital Saint-Nicolas, à Issy-les-Moulineaux, le docteur Barthe de Sandfort. Depuis novembre 1915, par ordre du service de santé, tous les brûlés du front ont été dirigés sur cet hôpital. M. Godart a vivement félicité le docteur Barthe pour les résultats qu'il a obtenus.

Office central de Placement

Paris, 28 juillet. — M. Metir, ministre du travail, a ouvert ce matin les travaux de la commission administrative de l'Office central de placement. Le ministre a exposé comment l'organisation d'un réseau d'offices publics de placement départementaux et municipaux dans toute la France, commencé avant la guerre, a été réalisé de manière à répondre tout d'abord aux besoins créés par elle.

« La première partie de la tâche présente est terminée, a-t-il dit, car le nombre des chômeurs est infime. Nous sommes maintenant à une deuxième étape, celle qui consiste à trouver la main-d'œuvre et à la mettre à la disposition de l'industrie, du commerce et de l'agriculture. »

Pour la Main-d'Œuvre agricole

UNE CIRCULAIRE DU MINISTRE DE LA GUERRE

Paris, 28 juillet. — Par une circulaire qui paraîtra incessamment à l'« Officiel », le ministre de la guerre renouvelle aux généraux commandants de corps et de régions ses précédentes instructions relatives aux travaux de la moisson.

Il rappelle notamment la circulaire du 11 juillet, qui prévoit explicitement la participation de la classe 1917 tout entière aux travaux de la moisson. Il signale le trop grand effectif des infirmiers actuellement supérieur aux besoins, en regard au nombre des hospitalisés, invitant les chefs de corps à accorder des permissions de moissons à tous les infirmiers cultivateurs. Il invite enfin les chefs de corps à réduire momentanément le service des G. V. C. et à activer la mise en sursis des R. A. T. du service auxiliaire d'origine agricole.

Des instructions seront données ultérieurement au sujet des vendanges.

NOUVELLES DIVERSES

Député irlandais condamné

Londres, 28 juillet. — M. Ginnel, membre irlandais de la Chambre des communes, où il a provoqué, hier, un incident, a été condamné, aujourd'hui, par le tribunal de simple police à 100 livres sterling d'amende ou, à défaut, à six semaines de prison pour usage de faux nom.

Londres, 28 juillet. — Le député Ginnel a été condamné pour avoir tenté de pénétrer sous un faux nom dans des prisons anglaises où étaient détenus des émeutiers d'Irlande, et non pas pour l'incident qu'il a provoqué aux Communes et qui s'est terminé par son expulsion.

M. Ginnel a été déjà surpris sous son vrai nom dans une prison anglaise, encourageant les prisonniers irlandais et les félicitant pour leur rébellion.

La Croix remise au Commandant du « Sussex »

Dieppe, 28 juillet. — En présence d'officiers de terre et de mer français, anglais et belges, le capitaine de vaisseau F. de Jonquères, commandant de la marine, a remis la croix de la Légion d'honneur au capitaine Mouffet, qui commandait le « Sussex », torpillé, on s'en souvient, dans la Manche. M. Bignon, député, a fait un discours relatant les circonstances dans lesquelles le navire fut torpillé et la conduite magnifique de son capitaine. Au milieu d'un grand enthousiasme, les assistants serrèrent la main du capitaine Mouffet.

Appel des Belges de 18 à 40 Ans

Le Havre, 28 juillet. — Le « Moniteur belge » publie un arrêté de loi, signé par le roi Albert le 20 juillet, et aux termes duquel tous les Belges nés après le 20 juin 1876 et avant le 1er juillet 1898 sont appelés à servir pour la durée de la guerre.

la Fête nationale à Anvers

Rotterdam, 28 juillet. — La célébration de la Fête nationale à Anvers a pris un caractère de solennité émouvante. Dans presque toutes les églises, des messes furent dites pour le repos de l'âme des soldats tués par l'ennemi. La population entière sans distinction de croyance y assista. Partout les orgues jouèrent la « Brabançonne », dont les Allemands tolèrent l'exécution seulement dans les églises.

Notre-Dame, la cérémonie fut véritablement grandiose. Les autorités municipales, les députés, les sénateurs y assistèrent ainsi que toutes les notabilités. Dans l'assemblée on remarqua de très nombreuses dames en deuil; beaucoup de personnes pleuraient. Tous ceux qui assistèrent à la cérémonie en ont gardé une impression profonde. (Radio.)

La Stabilisation du Change

Après une période de trois mois, depuis que les efforts pour fixer les cours du change entre la France et l'Angleterre ont été couronnés de succès, on peut mesurer l'importance des résultats obtenus et de ceux qu'on peut escompter encore. Il semble bien aujourd'hui que nous soyons arrivés au terme de ces poussées extraordinaires et progressives qui si longtemps, désempanèrent le marché et qui, dans la dernière période surtout, se sont traduites par des bonds d'allure vertigineuse. En moins d'un mois, du 15 mars au 15 avril, la livre anglaise avait progressé de 28,15 à 28,96, soit de 81 centimes. A ce dernier point culminant, la prime de nos paiements sur le Royaume-Uni atteignait 15 %.

Avec quelques fluctuations de très légère amplitude, le même mouvement ascensionnel se faisait sentir tout aussi soudain et irrésistible sur le change avec l'Amérique, qui, progressant dans la même période de 5,94 à 6,03 (17 %) et sur le change espagnol de 5,67 à 5,85 1/2 (soit 17 % également). C'est la surcharge normale et moyenne qu'eurent à supporter à ce moment tous nos achats à l'étranger.

FACTEURS PRINCIPAUX DE LA HAUSSE

Loïn de correspondre à la réalité de la situation créancière ou d'itrice, cette ascension imprévue et soudaine n'avait aucun rapport avec les causes générales de tension que nous avons ici jadis exposées. Une fois de plus, elle a montré que le change, dès l'instant qu'il sort pour quelque cause que ce soit de ses limites normales (théoriquement fixées par le prix de transfert des espèces d'un pays à l'autre), n'a plus rien de commun avec les balances commerciales dont il devrait être l'expression et n'est plus en définitive qu'un mécanisme aussi factice, aussi impressionnable et aussi faux que celui qui détermine en Bourse la hausse ou la baisse des valeurs les plus spéculatives.

La persistance du mal a été — (comme presque toujours dans l'ordre économique) — la cause principale de son aggravation. Tout d'abord, rien n'avait laissé présager dans les déclarations de M. Ribot au Sénat l'action féconde et immédiate qu'il allait entreprendre quelques jours après, d'accord avec le gouvernement anglais, et dont les résultats ont été si heureux. Et il est très possible alors M. Neymarck, que ce silence en lui-même n'ait pas été étranger aux progrès de la hausse. D'un autre côté, la fixation à 60 % au lieu de 50 de l'impôt de guerre anglais dont nous supportâmes par répercussion une grosse part, fut également une grave cause d'inquiétude. Enfin, le début de la campagne contre la thésaurisation malheureusement trop fréquente de billets de banque et l'éventualité d'une augmentation par de nouvelles émissions la circulation intérieure eurent pour effet direct de déprécier notre instrument monétaire plus que de raison.

Il n'y avait là pourtant que des impressions, de l'impondérables. C'en était assez pour déterminer des courants que les situations effectives n'impliquaient point et ne pouvaient à aucun égard justifier.

On en était de la sorte arrivé à des conséquences tellement paradoxales que c'était non plus la situation réelle des balances commerciales internationales, mais la difficulté de trouver suivant les circonstances, pour tel ou tel paiement, des devises habilement raréfiées d'ailleurs par les professionnels, qui devenait le facteur déterminant des cours. Certains règlements de 100 livres sur Londres entraînaient parfois une élévation du change plus considérable que des paiements de 10.000 livres. Et chacun de ces paiements faisant gagner automatiquement un cran de plus à la hausse, il semblait impossible qu'elle ne continuât pas, la spéculation étant maîtresse du marché. Ainsi, les conditions matérielles d'obtention du *cheque-transfert* étaient devenues sans contrôle le critérium unique des valeurs financières entre Etats.

CONSEQUENCES DE L'ARRANGEMENT FRANCO-ANGLAIS

Une situation aussi contraire à la réalité des choses ne pouvait se prolonger. Les conférences de MM. Ribot et Mac-Kenna, ministre des finances britannique, eurent on s'en souvient, le premier et heureux effet que sans que la situation financière ait subi la moindre transformation, la simple possibilité d'un accord tendant à une surveillance du marché qui rendait aux deux Etats leurs relations directes, leur pleine autonomie financière et les dégageait des tractations

des tiers, mit immédiatement en fuite les professionnels. Et en deux jours à peine, le change tomba de 28,96 à 28,25, reculant de 71 centimes, soit le surcharge d'un mois de spéculations privées balayée en quarante-huit heures.

La preuve peut être désormais considérée comme acquise. Qu'il faille, comme le disait M. Mac-Kenna, « faciliter par l'intermédiaire des Banques d'Angleterre et de France les achats français dans le Royaume-Uni, et diminuer de cette manière la pression exercée sur le change », ce n'était pas seulement l'énoncé d'un devoir naturel et impérieux entre alliés, mais c'était aussi et surtout peut-être l'avertissement énergique que l'heure était venue pour eux de régler leurs dettes *eux-mêmes* et de s'affranchir des parasites et des spéculateurs qui, par le léger service rendu (et si cher payé) du *cheque de transfert*, auraient fini par devenir les arbitres et même les dispensateurs du crédit entre les nations.

COMMENT L'ACCORD FRANCO-ANGLAIS A PU AMÉLIORER LE CHANGE INTERNATIONAL

A part l'Espagne qui, par son industrie et ses gisements abondants, continue à réaliser certains progrès sur son change avec nous (actuellement à 6,03, soit plus de 20 %) et à laquelle nos deux titres espagnols ont permis de bénéficier plus que d'autres pays d'une consolidation des cours de sa rente (la France étant particulièrement chargée en Extérieure), la situation, malgré nos achats croissants et notre exportation toujours faible, s'est sensiblement améliorée sur toutes les places, grâce surtout à la réalisation des valeurs que nous possédons sur les pays neutres, que nous entend dire parfois, observe judicieusement M. Ed. Théry, que notre pays s'appauvrit en vendant les valeurs étrangères de son portefeuille et qu'il se prive, pour l'avenir, de moyens de compensation qui lui seraient utiles et l'aideraient à ramener plus rapidement les changes à leur niveau normal. Singulier raisonnement ! Pour ce qui est de l'approvisionnement du pays, on n'aperçoit pas en quoi la réalisation de valeurs étrangères peut y contribuer. Le produit de cette réalisation sert à payer des marchandises que nous avons reçues et dont la valeur actuelle est au moins égale à la somme déboursée.

Et, d'autre part, il est indiscutable que le produit de ces réalisations nous a aidés à éteindre définitivement des dettes étrangères que nous n'aurions pu couvrir sans cela qu'en faisant appel au crédit.

En définitive, l'accord franco-anglais relatif aux changes et la vente des titres neutres qui en fut la conséquence ont fait sentir leur bienfaisant effet sur à peu près toutes les places étrangères, tant alliées que neutres. Les cours moyens du *cheque sur Londres* est stabilisé depuis des mois autour de 28,10-28,15. Celui du *cable New-York* a été ramené autour de 5,90. Et ces deux cours paraissent se commander réciproquement.

M. Ed. Théry reconnaît lui-même que l'arbitrage n'exerce plus en ce moment son office avec la même rapidité et le même profit qu'autrefois. Cette situation doit nous rassurer et nous réjouir. Elle provient surtout, à ce qu'il semble, de ce que la quasi-totalité des cours du change franco-anglais, qui ne varie plus que dans des limites extrêmement étroites, enlève désormais toute marge à la spéculation, tant sur les autres places que sur les nôtres, en donnant au rapport entre le franc et la livre une valeur constante qui s'affirme de plus en plus et pèse de toute sa force sur l'ensemble des marchés.

Cet équilibre qui se prolonge constitue le frein le meilleur. Il a contribué et contribuera encore à modérer sensiblement le change sur l'Amérique (tombé déjà de 6,03 à 5,87). Il est même probable que, sans lui, le change sur l'Espagne se serait vraisemblablement aggravé davantage. C'est là une des preuves les plus évidentes que le crédit des alliés faisant bloc regagne chaque jour un peu plus de terrain sur les places neutres. L'accord franco-anglais ayant pour conséquence, entraînés ces derniers temps une amélioration très sensible du change italien et même du change russe.

De pareils résultats peuvent aussi compter dans nos victoires. Pendant ce temps, entre le 13 juin et le 18 juillet 1916, le mark, qu'aucun accord international ne soutient plus, s'est effondré de nouveau à New-York de 79 1/2 à 76 1/2. Et ce n'est pas fini... A. A.

BORDEAUX

Il y a un an

29 JUILLET 1915

La supériorité de l'ennemi en canons et en munitions, et son mouvement tournant contre les lignes de Blenne, à quelques heures en avant de Varsovie, ont obligé les Russes à abandonner la ligne de la Vistule et à concentrer leurs forces sur de nouveaux points en arrière de leur front actuel. Des ordres sont donnés en vue de l'évacuation de Varsovie.

Ecole Pratique de Commerce et d'Industrie

Jeunes filles

Listé, par ordre de mérite, des candidates admissibles :

1° Liste générale

Barret, Forny Laguyette, Maysounabe, Lacoste, Sauvêtre, Minvielle, Guilhem, Tartanac, Bergeron, Micaëll, Arribat, Rustaix, Fréche (Madeleine), Barlet, Rago, Gourdon, Lefebvre, Mézergues, Sauvêtre, Gault, Gené (Antoinette), Sagnat (Madeleine), Caillon, Roumégous, Alvarès, Clément, Desport, Fortain, Iratchet, Léger, Lescaur, Cailleton, Damigon, Gaillard, Gaud, Dufresne, Garitoy, Longe, Mirabeau, Pratdessus, Burgan, Castaing (Raymonde), Lomba, Beaugues, Duverdière, Broustera, Boucard, Chambragne, Fustec, Goyon, Monet (Hélène), Déchérat, Letellier, Bizet (Marguerite), Lourtaud, Albagnac, Peyre (Suzanne), Laifont (Madeleine), Bordenave, Delage (Alix), Peyres (Marcelle), Galdras, Courdes, Asséné, Bruzan, Caldéron, Lucès, Laifont (Louise), Luthé, Moreau, Robert, L'Archange, Le Boulanger, Roug, Bouiges, Loubet, Hyrondeille, Batton, Barges, Dubois, Dupuy, Moras, Chalanson, Dubois (Marie), Lige, Michel, Ribé, Constantin, Bizet (Marguerite), Pujerivie, Sarthouët, Dupuyron, Picoa, Barchès, Lacriva, Fissa, Ledoux, Valstant

2° Liste étrangère

Desforest, Perdigué, Eppling, Morel, Narps Bertin (Odette), Farge (Simonne), Longue (Jeanne), Métyer, Planté, Renaud, Pournié, Angély, Baillet, Dérioux, Mathieu, Mothes, Charrier, Darré, Demathieu, Roux, Dumartin, Grenier, Lapallette, Miss, Nokus, Harlin, Delché, Bizot, Jouaret, Tibaut, Dubois (Suzanne), Espagnol, Malauri, Paario, Réchou (M.T.), Desblanes, Castaing (Andrée), Lafourcade (F.), Réau, Robert, Ballon, Jardel, Moulinier, Orillon, Gendre, Laboussière, Giry, Dubert, Fazy, Fréche (Jeanne), Ville, Deyleux, Ferno, Samer, Bonnet, Faure, Gauthier, Hourte (Marcelle), Mestraud, Misséque, Siméon, Grünberg, Melcour, Manville (Simonne), Rapaud, Rivière, Couturier, Debant, Maffray, Barlet, Bonnafous, Carrière, Laverne (Andrée), Lagarde, Laverne (Marcelle), Penard, Guérineau, Mourin (Marcelle), Videau, Besson, Lèveau, Darné, Larbise, Dupuy.

3° Candidates étrangères à Bordeaux

Morin (Odette), Bouinot, Baron, Marouit, Marraud, Vignette, Rataud, Pellégrin, Courbin, Roussand.

L'appel des candidates aura lieu le lundi 2 octobre 1916, à 8 heures du matin, au siège de l'école, 152, cours d'Espagne.

Garçons

Listé, par ordre de mérite, des candidats admissibles :

1° Liste générale

Despouy, Laubès, Ducasse, Sotum, Delège (Eva), Donard, Fourmeau, Gardelle, Lesbats, Bizet, Garcez, Nebout, Nigro, Dubois (Jean-Victor), Volette, Aoustin, Brun, Charles, Espana, Estadeu, Landry, Bastien, Mérigon, Rigot, Gérard, Daran, Gilles, Dechand, Duco, Zazurca, Aragon, Bricand, Bos, Lepape, Magnas, Anselme, Audouin, Cavernes, Hameau, Freyssas, Garrigues, Mariol, Condé, Mianhe, Baigts, Joussein, Magnol, Taurin, Andignette, Laborde (Marie), Moreau (Elisabeth), Olive, Parès, Jaurin, Ampournales, Gay, Fréche (Jeanne), Gravel, Laborde (Louise), Roche, Sénor, Vignau, Cescosse, Constant, Monet (Marie), Loustaunau, Cazale, Bergès, Bertin (Marcelle).

2° Liste supplémentaire

Desforest, Perdigué, Eppling, Morel, Narps Bertin (Odette), Farge (Simonne), Longue (Jeanne), Métyer, Planté, Renaud, Pournié, Angély, Baillet, Dérioux, Mathieu, Mothes, Charrier, Darré, Demathieu, Roux, Dumartin, Grenier, Lapallette, Miss, Nokus, Harlin, Delché, Bizot, Jouaret, Tibaut, Dubois (Suzanne), Espagnol, Malauri, Paario, Réchou (M.T.), Desblanes, Castaing (Andrée), Lafourcade (F.), Réau, Robert, Ballon, Jardel, Moulinier, Orillon, Gendre, Laboussière, Giry, Dubert, Fazy, Fréche (Jeanne), Ville, Deyleux, Ferno, Samer, Bonnet, Faure, Gauthier, Hourte (Marcelle), Mestraud, Misséque, Siméon, Grünberg, Melcour, Manville (Simonne), Rapaud, Rivière, Couturier, Debant, Maffray, Barlet, Bonnafous, Carrière, Laverne (Andrée), Lagarde, Laverne (Marcelle), Penard, Guérineau, Mourin (Marcelle), Videau, Besson, Lèveau, Darné, Larbise, Dupuy.

3° Candidates étrangères à Bordeaux

Morin (Odette), Bouinot, Baron, Marouit, Marraud, Vignette, Rataud, Pellégrin, Courbin, Roussand.

L'appel des candidates aura lieu le lundi 2 octobre 1916, à 8 heures du matin, au siège de l'école, 152, cours d'Espagne.

CHRONIQUE DU PALAIS

ANNEE JUDICIAIRE 1916-1917

Roulement des Chambres

Voici la composition des chambres pour l'année judiciaire 1916-1917 :

COUR D'APPEL

Première chambre : MM. Quercy, premier président; Lasserre, président; Léon, Pasté, Cazaux, Guérin, Courrèges et Arnaud, conseillers; M. Dorosse, avocat général.

Deuxième chambre : MM. Dubois de Lionmont, président; Ridel, Gillet, Cambes, Mayssat, Chavoix et Saillard, conseillers; M. Bruncaud, substitut du procureur général.

Troisième chambre (mises en accusation) : MM. Marquet, président; David, Méric, Gisbert, Cambours, conseillers.

Quatrième chambre : MM. Marquet, président; David Perrin, Méric, Gisbert, Cambours et Desbats, conseillers; M. Zambaux, avocat général.

Atelages de vacations : 5, 12, 19 et 26 août; 2, 9, 16, 23 et 30 septembre.

TRIBUNAL CIVIL

Première chambre : MM. Fournier, président; Salge, Bizardel, juges; Laussoug, juge d'instruction; Debord, juge suppléant; N... substitut; Surget greffier.

Deuxième chambre : MM. Eyquem, président; Bergé, Coustou, juges; de Lionmont, juge d'instruction; N... substitut; Bellier greffier.

Troisième chambre : MM. Granger de Boissel, président; Duré, Lulé-Déjardin, juges; Rontin, substitut; Bouysou, greffier.

Quatrième chambre : MM. Fourcade, président; de Lafon, Fourcade, juges; Matignon, juge d'instruction; Génicon, juge suppléant; N... substitut.

Parquet : M. Réaume, procureur de la République; M. Dubernet de Bosq, substitut.

Au Secrétariat du Parquet

Pour remplacer M. Hourcade, le regretté secrétaire du parquet, mort il y a trois semaines, après vingt ans de bons et loyaux services, M. le Procureur de la République a choisi M. Preuilly, ancien secrétaire de police à Bordeaux, qui a récemment fait valoir ses droits à la retraite.

M. Preuilly a laissé le meilleur souvenir dans les services de la police municipale. En l'attachant à son secrétariat, le parquet ne pouvait faire un meilleur choix.

TRIBUNAL CIVIL (1^{re} CHAMBRE)

Présidence de M. FOURNIER, président REQUISITION MILITAIRE

La première chambre du tribunal civil vient de rendre une décision intéressante sur l'interprétation de l'article 2 de la loi du 3 juillet 1877 visant les réquisitions militaires en matière de terrains inoccupés au moment de la prise de possession.

Le propriétaire, M. X..., demandait pour l'indemnité causée, du service rendu et de la valeur locative, une somme de 2,502 fr., alors que l'intendant n'offrait que 422 fr.

Le tribunal sur plaidoirie de Me Max Nadaud pour M. X..., admettant le principe de la valeur locative, vient d'accorder au propriétaire les 2,502 fr. demandés.

CONSEIL DE GUERRE (18^e RÉGION)

Séance du vendredi 23 juillet 1916 Présidence de M. le colonel du génie VERONIQUE

INFRACTION A LA POLICE DES TRAMWAYS

Le 31 mars 1916, le soldat David Bouchet, du 144^e régiment d'infanterie, se trouvant à l'angle du cours d'Albret et du cours de Cécé, se disposait à monter dans le tramway qui venait de s'arrêter et qui portait le signal « complet », lorsque le conducteur l'en empêcha, un peu vivement peut-être au dire de certains témoins. Bouchet insista et finit par monter dans la voiture, malgré les protestations de l'employé.

Procès-verbal fut dressé contre le soldat, qui fut traduit devant le conseil de guerre sous prévention d'être monté dans un tramway en marche qui portait le signal « complet », et dont la chaîne fermant la porte était mise.

A l'audience, Bouchet affirme que le tramway n'était pas en marche et qu'il ne croyait pas complet.

Plaidé, Me Augé. Le soldat David Bouchet est condamné à deux jours de prison.

VOL MILITAIRE

L'infirmer Jean-Baptiste R..., de la 15^e section, détaché à l'hôpital Fénelon, était poursuivi pour avoir dérobé divers effets, dont un drap usagé appartenant à l'établissement.

Pour sa défense, il dit que ces objets étaient sans valeur, et qu'il a cru pouvoir en disposer.

Plaidé : M^e Alzac.

es souhaits aux membres de la Société, et bu « à la victoire qui n'est pas loin »; puis M. Aymard a tenu à prononcé quelques paroles de sympathie aux jeunes gens.

Nous nous associons bien volontiers aux paroles du commandant Larue et de M. Aymard, et nous formons des vœux pour le développement de l'Escadron de Guyenne, qui, depuis six ans, travaille avec tant d'ardeur à la préparation militaire des jeunes Français, des héros d'hier et des vainqueurs de demain. Le gouvernement français ne vient-il pas d'ailleurs de consacrer de la manière la plus probante l'importance du concours des Sociétés comme celle que préside M. Soulié, en demandant aux Chambres de rendre obligatoire la préparation militaire, grâce à laquelle les conscrits arrivent à la caserne plus endurcis, et mieux aptes, moralement aussi bien que physiquement, à supporter les petites servitudes d'un métier qui permet tant de grandeur ?

Foire de Bordeaux

Les comptoirs, pavillons et hangars destinés à abriter les nombreux exposants de la première Foire de Bordeaux couvrent déjà une bonne partie de l'esplanade des Quinconces. Les industriels et commerçants ont en effet répondu avec empressement à l'appel du comité d'organisation et d'administration, et tout fait prévoir que cette intéressante manifestation économique obtiendra un succès qui dépassera les espérances les plus optimistes.

C'est un devoir pour les producteurs, industriels et commerçants de la région de participer à la Foire de Bordeaux. Non seulement ils accroîtront ainsi leur chiffre d'affaires et ils augmenteront leur clientèle, mais encore ils collaboreront à l'essor économique de la France et à la prospérité du Sud-Ouest.

Il est superflu d'insister sur les bénéfices que retireront tous les départements, toutes les stations thermales des Charentes aux Pyrénées. L'afflux des visiteurs, qui se rendront par milliers à Bordeaux, et de là rayonneront dans toute la région, déterminera un important mouvement, dont toutes les industries et tous les commerces profiteront.

Le comité de la Foire de Bordeaux est heureux d'informer les intéressés que les grandes compagnies de navigation et de chemins de fer accordent aux marchandises ayant participé à la Foire le bénéfice du retour gratuit à leur lieu de provenance. C'est un appréciable avantage pour les participants.

Adresser toutes les demandes de renseignements au comité d'administration de la Foire, à l'hôtel de ville de Bordeaux.

Institution Cavallé, Bordeaux

Classes élémentaires, ouvertes août et septembre. Cours baccalauréats 1^{er} cycles à partir 7 août

Redon, Kérouanton, Grolleau, Duhar, Armand Dintreux, Tersat, Roby, Gourzeux, Pierre Bastien, Arrière, Sorbât, Broutteux, Laurens, Pagnon, Chassagne, Rover, David, Biennés, Henri Dubaillé, Imal-Sorres.

Barse, Chastot, Gérard, Bonod, Courbin, Laroche, Dufray, Abadie, Manon, Raymond Cazenave, Forges, Thibaudau, Charles Vergne, Marcadet, Peyronnet, Gruzet, Gouettes, Malabou.

Candidats étrangers à Bordeaux : Maestri, André Barrière, Duthosse, Couet, Jean Guichard, Herran, Puyo, Georges Gardère, Farze, Cozeaux, Bourdenx, Leude, Maurice Vergne, Prué.

L'appel des candidats aura lieu le lundi 2 octobre 1916, à huit heures du matin, au siège de l'école, rue David-Johnston, 44.

FAITS DIVERS

Coup de Couteau

Vendredi après-midi, vers une heure et demie, dans un grand restaurant du centre, un plongeur nègre, Antoine Samuel, âgé de vingt-cinq ans, venait de renverser un peu d'eau sur les dalles de la cuisine; à l'observation qui lui fut faite par le cuisinier Marcel T..., âgé de dix-sept ans, demeurant rue Morion, le nègre lui jeta un bol de potage chaud à la tête, puis il voulut fuir; mais son adversaire ne lui en laissa pas le temps. Il s'empara d'un couteau de cuisine et en porta un violent coup à l'abdomen au plongeur.

M. Brail, commissaire de police du troisième arrondissement, mandé téléphoniquement, a fait transporter Antoine Samuel, dont l'état parut grave, à l'hôpital Saint-André; Marcel T... a été écroué.

La Vie chère

Boucherie G. THENOT

23, rue Sainte-Catherine (en face les Galeries) Réclame sur toutes les viandes : Roti veau filet cuit, 1 fr. 50 le demi-kilo. Ragout, 1 fr. le demi-kilo.

PETITE CHRONIQUE

Vol avec violence. — Vendredi matin, vers une heure, trois ou quatre individus ont assailli, rue Latérale, un jardinier et un tonnelier, demeurant tous deux à Begles, et leur ont volé, au premier son porte-monnaie, contenant 50 francs, et au second, sa montre en or.

On a volé un filet de pêche d'une valeur de vingt-deux francs, mercredi soir, à M. Guestaux, chemin Lafitte, qui l'avait installé pour le faire sécher dans son bateau, mouillé en Garonne, en face de La Palu.

Abus de confiance. — Joseph L..., dix-sept ans, ex-domestique chez un docteur du cours Balguerrie, ayant gardé pour lui des sommes que lui avait confiées son patron pour payer des marchandises. Il a, en outre, dérobé quelques bidons d'essence à ce docteur. On l'a mis à l'ombre.

Un homme dépendant, entouré de gardes, à l'abri dans les salons du palais, parmi des merveilles d'art, y pensait.

Un homme ? Non, une bête de proie, plutôt, aux appétits sanguinaires, sans cœur ni âme. A moins que ce ne fût un fou !

Fou d'ambition de cupidité, de vaines grandeurs. Un insensé, rêvant de mettre le monde sous sa domination et de poser sa botte sur l'Europe entière, sur ses mers et ses terres, sur ses îles et ses continents.

Plus de place pour les autres. Tout pour ce loup-cervier et sa lignée de louvards insolents, cruels et pillards, comme les bandits féodaux dont ils sont la descendance.

Cela, c'était un crime sans doute un effroyable forfait, mais pour l'humanité entière sa sauvage et féroce grandeur, ses horribles conséquences, les millions de créatures vouées à la mort, les ruées d'innombrables armées jetées les unes sur les autres, les ruisseaux de sang qui devaient en découler, ne le rendait-il pas imposable ?

Nul ailleurs qu'à Potsdam, n'y songeait-il. Seul, le tigre impérial le méditait dans sa cave !

Les Parisiens, au contraire, malgré leurs discordes, travaillaient, chacun dans sa sphère hospitalière, n'ayant ni de conquêtes ni de batailles, ils ouvraient leurs portes toutes grandes à leurs visiteurs, auxquels ils souhaitaient cordialement la bienvenue.

Trop facilement peut-être... Ils devaient plus tard en avoir la preuve.

Pour le moment, ils étaient tout à la joie du printemps qui s'annonçait, doux et florissant comme à l'ordinaire.

Et il est si beau, le printemps de Paris ! Ils sont si riants, les printemps de notre belle France ! Son ciel est si pur, ses cor-

L'infirmer R... est condamné à un an de prison avec sursis.

Ministère public : M. le Lieutenant Grosard, substitut du commissaire du gouvernement.

CONSEIL DE RÉVISION DE LA JUSTICE MILITAIRE

Présidence de M. MARQUET, président de Chambre la Cour d'appel

Dans sa séance du 28 juillet 1916, le conseil de révision de Bordeaux a été appelé à statuer sur cinq affaires.

1. Le nommé Walter, de la 2^e section de mobilisation d'exclus, condamné par le conseil de terre de Rennes à un an de prison, 35 fr. d'amende et cinq ans d'interdiction de séjour, pour menaces verbales de mort sous condition.

2. Le nommé Léonard, de la même section, condamné par le m^{er} conseil à la peine de un an de prison pour refus d'obéissance.

3. Le soldat Morel, du 6^e d'infanterie, condamné par le conseil de guerre de Bordeaux à cinq ans de travaux publics pour outrages envers un supérieur pendant le service.

Commissaires du gouvernement, MM. le lieutenant-colonel Renault et le lieutenant Delprat, substitut.

Il a notamment rejeté le recours formé par :

1. Le nommé Walter, de la 2^e section de mobilisation d'exclus, condamné par le conseil de terre de Rennes à un an de prison, 35 fr. d'amende et cinq ans d'interdiction de séjour, pour menaces verbales de mort sous condition.

2. Le nommé Léonard, de la même section, condamné par le m^{er} conseil à la peine de un an de prison pour refus d'obéissance.

3. Le soldat Morel, du 6^e d'infanterie, condamné par le conseil de guerre de Bordeaux à cinq ans de travaux publics pour outrages envers un supérieur pendant le service.

Commissaires du gouvernement, MM. le lieutenant-colonel Renault et le lieutenant Delprat, substitut.

Pour les Œuvres de Guerre

Le maire de Bordeaux a reçu :

Contribution des théâtres et cinémas (30 dizaine de juin), pour les victimes de la guerre, 2,002 fr. 50.

Des agents et sous-agents de la ligne des Pyrénées et de Bordeaux-gare pour familles nécessiteuses et réfugiés, 223 fr. 25.

M. Durozier (pour les blessés militaires), 6 fr. Du personnel du Mont-de-Piété et des commissionnaires attachés à cet établissement (victimes de la guerre), 492 fr. 25.

Mme Allaux, produit des troncés placés dans le musée de peinture (victimes de la guerre), 25 fr. 80.

Des ouvriers du pont à transbordeur (victimes de la guerre), 70 fr. 50.

MM. les Professeurs de la Faculté des lettres (réfugiés), 100 fr.

M. Alexandre de Bethmann (pour les prisonniers), 200 fr.

Des fonctionnaires et élèves du lycée de garçons (réfugiés), 300 fr.

Initiale M. (œuvres de guerre), 2 fr.

Initiale T. (œuvres de guerre), 2 fr.

De M. le général Picard (réfugiés), 50 fr.

Contribution des théâtres et cinémas, première dizaine de juillet (victimes de guerre), 2,587 fr. 30.

M. Raby (produit d'une quête à la salle d'Aquitaine (victimes de guerre), 2 fr. 50.

Des fonctionnaires et élèves du lycée de garçons (réfugiés), 300 fr.

Initiale M. (œuvres de guerre), 2 fr.

Initiale T. (œuvres de guerre), 2 fr.

De M. le général Picard (réfugiés), 50 fr.

Contribution des théâtres et cinémas, première dizaine de juillet (victimes de guerre), 2,587 fr. 30.

M. Raby (produit d'une quête à la salle d'Aquitaine (victimes de guerre), 2 fr. 50.

soirée), la grande étoile parisienne Suzanne Valogre, la reine des disques. Prix ordinaires, sauf pour les fauteuils d'orchestre, 3 fr. et, les places de loges, 4 fr. Location sans frais.

Alcazar

«Napoléon». — Samedi, cette pantomime militaire en 8 tableaux, avec Pascal, Jane Darcy, Richey et toute la troupe; divorceement par les 3 Girl's-Alcazar.

CINEMAS

Cinéma Géant du Théâtre-Français

«L'Autre Mère». — Jusqu'au lundi 31, matinée à 2 h. 3/4, soirée à 8 h. 1/2, le plus beau film actuel: «L'Autre Mère», pièce étrange et angoissante, mise en scène curieuse, belle interprétation; 3,000 mètres de films d'actualité, documentaires, vaudevilles, drames. Température exquise grâce à de puissants ventilateurs. Changement de programme mardi et samedi.

Places: en matinée, de 0 fr. 25 à 1 fr. le fauteuil; en soirée, de 0 fr. 50 à 1 fr. 50 le fauteuil. Carnet d'abonnements à titre gracieux.

Symphonies poétiques

PHIDILE. LE SABLIER D'OR

Par Marcel DESCAMPS (1)

Il y a quelques mois, nous faisons l'éloge d'un délicieux volume de vers, «Les Iris», dû à la plume élégante d'un de nos jeunes poètes bordelais, M. Marcel Descamps, dont la muse, aisée et gracieuse, charme et séduit.

Libérant sa pensée de l'absorbante besogne documentaire et administrative des Archives départementales de la Gironde, M. Marcel Descamps vient de publier un nouveau recueil, — véritable édition d'art, — qui, sous le titre «Phidile. Le Sablier d'Or», nous promène à l'aventure, à travers les parcs odorants, les bois et les champs, du jardin qui s'endort ou s'éveille jusqu'aux cimes dont les pieds baignent dans l'or des plaines. C'est une gerbe gracile et diaprée dont chaque tige est élégamment fleurie.

Watteau, Chardin, Boucher, Fragonard, Latour, Greuze, les vieilles estampes, inspirent d'autre part l'amaïeur délicat qu'est M. Marcel Descamps, qui, dans des poèmes empreints d'un profond sentiment des harmonies, rêve ailleurs dans la solitude des champs antiques, l'idylle, l'épique et même l'épopée revivent en ses vers.

Patriote ardent, M. Marcel Descamps, pleure en effet, en strophes vibrantes d'émotion, les douleurs de l'invasion, les morts héroïques que nous devons honorer et dont la victoire a brodé les saules sublimes...

Comme la fort bien fait ressortir notre distingué concitoyen M. Paul Gautier, membre de l'Académie de Bordeaux, en quelques pages d'une sincérité très littéraire qui constituent la préface du recueil, celui-ci répand une musique lente et berceuse, flottante et douce, vague et enveloppante.

Puissent tous ceux qui vous liront, cher poète, dirons-nous, avec M. Paul Gautier, à M. Marcel Descamps, éprouver autant de plaisir que nous en avons ressenti à l'écouter nous-mêmes.

CAUTERETS (Hautes-Pyrénées)

GRAND HOTEL DE FRANCE, complètement transformé, eat courante, salles de bain.

COMMUNICATIONS

Chemins de Fer Economiques

Stations balnéaires d'Arès, d'Andernos-les-Bains et de Tausat

1. Un train supplémentaire 105 sera mis en circulation le 30 juillet 1916 entre Arès et Faturu. Il quittera Arès à 20 h. 50 pour arriver à Faturu vers 21 h. 42, en desservant toutes les gares du parcours. (Départ d'Andernos à 20 h. 50 et de Tausat à 21 h. 8.)

2. Un train supplémentaire 104 sera mis en circulation entre Faturu et Arès le même jour. Il quittera Faturu à 22 h. 10, pour arriver à Arès vers 22 h. 57, en desservant également toutes les gares du parcours.

Station balnéaire de Lacanau-Océan-Étang de Lacanau

1. Un train supplémentaire 120, desservant les gares et haltes, à l'exclusion des arrêts, sera mis en circulation le 30 juillet 1916. Il quittera Lacanau-Océan à 20 h. 35 pour arriver à Bordeaux-Saint-Louis vers 22 h. 37.

2. Des billets aux prix réduits de 4 fr. (3^e et 4^e cl.) et 2 fr. (5^e cl.) seront délivrés le même jour aux gares, haltes et arrêts compris entre Bordeaux-Saint-Louis inclus et Sain-Médard, pour les destinations de Lacanau de Moutchic et de Lacanau-Océan, au train régulier 15 quittant Bordeaux-Saint-Louis à 6 h. 10 et au train périodique 115 partant de Bordeaux-Saint-Louis à 9 h. 50. Ce train périodique 115 ne dessert pas les arrêts.

Les coupons de retour de ces billets ne seront valables que pour la journée.

Les voyageurs qui en seront porteurs pourront utiliser indifféremment le train régulier 20, quittant Lacanau-Océan à 17 h. 9, ou le train supplémentaire 120, sus-indiqué.

(1) En vente chez l'auteur, 2, rue J.-Bel, et à la librairie Michel, 33, cours de l'Intendance.

Dufêche, Fédant, Gouttenègre, Baget, Chateau, Durieux, Mangin, Richard, Anselme, Lamouroux, Jean Bouchet, Loubianches, Guitard, Bataillon, Denis, Beaulé, Le Bourhis, Dupuy, Spy, Chateigner.

Ropars, Charron, Sartet, Gaillard, Vinet, Aguirre, Camils, Deschamps, Rontis, Mitard, Moreaud, Hermand, Corrhons, Georges Jacqz, Dugré, Sabalos, Qué, André Périer, Marcel Lecler, Enard.

Gaston Lecler, Rauly, Brettes, Pizagnet, Bret-Gaubaste, Brades, Courtil, Cantura, Pommier, Hugon, Alban Bruchon, Briol, Attané, Marcel Casnave, Huc, Bruchon, Tajan, Genet, Deltell, Massias.

Caps, Galliot, Lipschitz, Plauet, Bourdelle, Magueu, Henry Périer, Izagnès, Bruchet, Lafargue, Bourcaud, Bétoul, Garrie, Girard, Fouquité, Morzand, Ducourt, Jean Bernard, Vanschoors, Duru.

Billaud, Fuchs, Lanneluc, Henry Saunier, Taurin, Barillet, Labeyrie, Gouery, Gullion, Fassezand, Rapauot, Bérot, Marsault, Planthey, Labonne, Baqué, Lamarque, Reysz, Basy, Bruyère.

Antoine Vidal, Luciani, Delet, Couturier, Sisco, Coussard, Point, René Vidal, Sathicq, Bos, Bústas, Thlot, Bellec, Laboual, Soulié, Raymond, Navar, Gaillardon, Pierre, Rollin, Clavé, Dumon, Puy, Fillon, Gouyon, Moutier, Etcheberry, Dubernet, Davanseau, Marcel Dupont, Ducher, Dandy, Pérusat, Gaston, Dintreux, Desombès, Lecoq, Courtois, Robert, Bails, G. Barin, Bournet, Chonva, Robert, Bresson, Menville, Courérot, Dhert, Faget, Sauts, Brosset, Bonnefous, Blangnonon, Artigue, Biswane.

Armand Dubaillé, Fréchon, Pénon, Courtaud, Monet, André Gouellé, Dubos, Dubo, Lechat, Duchizeau, Ausereau, Dubois, Lacour, Meynard, Massin, Albert, Bédier, Dalmont, Gouva, Peychaud, André Bousquet.

Jammes, Constillas, Lafont, Roux, Cante, Duboscq, Billon, Martin, Ardilloux, Jean Rouyer, Mendès, Pinat, Albert Bourcier, Pournet, Lestolle, Bessé, Marcel Lestrade, René Martheu, Jeanlong, Descamps.

Monnerau, Ricard, Daumard, Duré, Besay, Lurie, Candérou, René Burzard, Jean Bouchet, Tourner, Bordier, Chonva, Robert, Dupont, Marcel Vincent, Raymond Dupuy, Rizal, René Barrière, Laquillon, Cosset, Roger Bousquet.

Gourdin, Raoul Valade, Masseron, Charriés, Ralet, Girard, Lasserre, Brás, Duvivier, Meyreau, Bezin, Tauran, Sarté, Barrand, Basibev, Lacoste, Bucherie, Louis Valade, Bibonne, Domercq.

Liste supplémentaire

Redon, Kérouanton, Grolleau, Duhar, Armand Dintreux, Tersat, Roby, Gourzeux, Pierre Bastien, Arrière, Sorbât, Broutteux, Laurens, Pagnon, Chassagne, Rover, David, Biennés, Henri Dubaillé, Imal-Sorres.

Barse, Chastot, Gérard, Bonod, Courbin, Laroche, Dufray, Abadie, Manon, Raymond Cazenave, Forges, Thibaudau, Charles Vergne, Marcadet, Peyronnet, Gruzet, Gouettes, Malabou.

Candidats étrangers à Bordeaux : Maestri, André Barrière, Duthosse, Couet, Jean Guichard, Herran, Puyo, Georges Gardère, Farze, Cozeaux, Bourdenx, Leude, Maurice Vergne, Prué.

L'appel des candidats aura lieu le lundi 2 octobre 1916, à huit heures du matin, au siège de l'école, rue David-Johnston, 44.

Ecole départementale d'Art appliqué

Exposition annuelle

L'exposition qui a eu lieu dimanche dernier à la villa Margaria avait réuni une grande affluente de visiteurs et aussi de visiteurs qui ont été vivement intéressés par les travaux d'art appliqués exposés dans les salles de l'école spécialement aménagées à cet effet. M. le préfet de la Gironde, M. le Général en chef commandant le 18^e corps d'armée, s'étaient fait représenter. Notons également la présence des maires ou représentants des municipalités de Bordeaux, Caudéran, Mérignac; le comité de l'école, directeurs et directrices d'école et enfin tous les amis de l'œuvre si intéressante qui de puis plus de quinze années applique un programme d'études qui devrait être de plus en plus développé.

Si l'on considère que bon nombre de ces travaux sont exécutés par des élèves des écoles primaires, on peut se rendre compte facilement que ce apprentissage fait à l'école en dehors des heures de classe s'impose et aidera largement à faciliter la solution de la crise de l'apprentissage.

Dans la soirée, et dans la plus stricte intimité, les autorités présentes, assistées de M. G. Hamm, directeur de l'école, ont remis aux lauréats et lauréates la juste récompense de leurs efforts.

A l'Escadron de Guyenne

L'Escadron de Guyenne, Société de préparation militaire aux armes à cheval, avait organisé jeudi soir, à l'occasion de la distribution des prix, un lunch à son siège social, cours de Tournon.

Cette réunion, qui fut tenue de la manière la plus cordiale, était présidée par le commandant Larue, représentant le général Marball, entouré du lieutenant Boullier, de M. Aymard, président de la Ligue girondine; du lieutenant de Marceul, de M. Soulié, président du comité; de M. Duboret, trésorier général; de MM. Lalande, Loup et Battismy, membres du comité.

M. Soulié a lu le palmarès de la Société, et le commandant Larue a remis aux jeunes lauréats de la Société leurs médailles et leurs diplômes. Nous citons volontiers les noms de ces futurs soldats, qui ont montré si brillamment leur aptitude au métier des armes : MM. Rondel (prix d'honneur et prix du premier peloton), Pobs-Martin, Faure, Desros, Gros, Gaboriau.

Au lunch, le commandant Larue a adressé

Un homme dépendant, entouré de gardes, à l'abri dans les salons du palais, parmi des merveilles d'art, y pensait.

Un homme ? Non, une bête de proie, plutôt, aux appétits sanguinaires, sans cœur ni

Chronique du Département

Chronique Régionale DORDOGNE

ETAT CIVIL
DECES du 28 juillet
Mme Badets, 31 ans, rue Blanqui, 62.
Léon Labatjolle, 45 ans, impasse Tasset, 5.
Marie Garriquet, 53 ans, rue Leupold, 6.
Pierre Boyrie, 36 ans, rue Cruchinet, 21.
Marie Rousinet, 60 ans, rue de Berry, 27.
Jean Gervais, 72 ans, rue Carles-Vernet, 2 bis.
Veuve Jusset, 93 ans, rue Lamouroux, 16.
Maria Saint-Cricq, 94 ans, rue Judatque, 81.

DEUIL IMMEDIAT: ROBES
MANTEAUX, CHAPEAUX
A la Dame Blanche, 109, cours Victor-Hugo, t. 1917

CONVOIS FUNEBRES du 29 juillet
Dans les paroisses:
Sacré-Coeur: 7 h. 30, Mlle Diharce, rue de Bégies, 103.
St-Jean: 7 h. 45, Mme A. Badets, 62, rue Blanqui.
St-Pierre: 9 h., Mlle M. Garcioux, 6, rue Leupold, 2 h., M. J. Rogue, rue Leupold, 29.
St-Eulalie: 9 h. 45, M. P.-E. Moulinet, rue de Berry, 27.
St-Brune: 10 h. 15, Mme veuve C. Tardieu, salle d'attente.
St-Nicolas: 2 h., M. P. Boyrie, r. Cruchinet, 21.
St-Croix: 3 h., M. J. Gervais, rue Carles-Vernet, 2 bis, 4 h., M. L. Labatjolle, impasse Tasset, 5.
Convoi militaire:
7 heures: M. M. Bouzigués, c. St-Jean, 111.
Autres convois:
7 h. 45: Mme veuve Bécas, rue Judatque, 151.
11 h. 30: M. M. Durand, porte du Cimetière.
1 h. 30: M. A. Jackson, rue Cassagnol, 21.

CONVOI FUNEBRE M. et Mme Daniel M. et Mme Marcel Moulinet et leur fils, M. Jean Moulinet, M. et Mme F. Dufour, M. et Mme Gaston Maudou, et leurs fils, M. et Mme J. Lach et ses fils, et les familles Palard et Maurel prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de **M. Pierre-Eugène MOULINET**, leur père, beau-père, grand-père, beau-frère et cousin, qui auront lieu le samedi 29 courant dans l'église Sainte-Eulalie.
On se réunira à neuf heures un quart à la maison mortuaire, 27, rue de Berry, d'où le convoi partira à neuf heures trois quarts. Il ne sera pas fait d'autres invitations.

AVIS DE DECES Mme veuve Charles O'Lanver et sa fille, les familles de Laguarigue de Surville, O'Lanver, Cazeneuve, Daney de Marcellin, Chéneaux, Chéneaux de Leyritz, Trédos ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de **Amand O'LANVER**, caporal-fourrier au 6^e d'infanterie, mort au champ d'honneur le 1^{er} juillet 1918, citation et croix de guerre.
Des messes ont été dites dans la plus stricte intimité.

AVIS DE DECES ET MESSE
Mme veuve L. Jedynowicz et son fils, Mme veuve L. Bergez, M. et Mme Edouard Bergez et leur fille, Mme veuve J. Bergez et son fils (de Monelin), M^{lle} Marie Bergez (de Monelin), les familles Bergez et Augas (de Monelin), les familles Bergez, veuve Chapaud, J. Bauriens et Vispalle ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de **Séverin-Ladislav JEDYNOWICZ**, capitaine au 13^e d'infanterie, décoré de la médaille militaire et de la croix de guerre, chevalier de la Légion d'honneur, tué face à l'ennemi le 1^{er} juillet 1918, leur époux, père, grand-père, beau-frère, oncle, neveu et cousin, et vous informent qu'une messe sera dite pour le repos de son âme le **lundi 31 juillet**, à dix heures, en la basilique de Saint-Seurin.
La famille y assistera.

SERVICE FUNEBRE Lundi 21 du couvent, à neuf heures du matin, dans la chapelle de l'hôpital Saint-André, le service funèbre annuel fondé à l'intention des bienfaiteurs hospitaliers, en témoignage de reconnaissance pour leurs charitables donations.
Des places seront réservées aux membres des familles des bienfaiteurs.

MOVEMENT DU PORT DE BORDEAUX
BORDEAUX, 28 juillet
Montés en radie:
Coruna, st. esp., c. Pinole, de Cadix.
Secundo, st. norv., c. Rivar, de Glasgow.
Niagara, st. fr., c. X..., du Havre.
BASSENS, 28 juillet
Aux appointements:
Exford, st. ang., c. X...
Anglo-Mexican, st. ang., c. X..., d'Amérique.
LAROCHE, 28 juillet
Mouillé sur radie:
Gouverneur-Bailly, st. fr., c. X..., d'Algérie.
PAULLIAC, 28 juillet
Aux appointements:
Alban, st. dan., c. X..., de Philadelphie.
Amiral-Fourchon, st. fr., c. X...
Ville-de-Constantin, st. fr., c. X...
Byrdones, st. ang., c. X..., d'Amérique.
Gros, st. grec, c. X...
Floria, st. dan., c. X...
Ytteroy, st. norv., c. Abraham, de Bordeaux.
Rade de montée:
Adalan, st. sued., c. X...
Ason, st. esp., c. X...
Rooset, st. ang., c. X...
Cumbrian, st. ang., c. X...
Dika, st. norv., c. X...

PREPARATION MILITAIRE
CONCOURS DE PREPARATION AU SERVICE MILITAIRE. — Le comité départemental de la Gironde de l'Union des Sociétés de préparation militaire de France organise un concours à Bordeaux, le 10 septembre. Toutes les Sociétés s'occupant de l'éducation physique de la jeunesse dans les 12^e, 17^e et 18^e régions pourront y participer. Celles non affiliées à l'U. S. P. M. F. auront à acquiescer un droit d'inscription de 10 francs. Le programme sera adressé gratuitement à toutes les Sociétés qui en feront la demande. Inscriptions jusqu'au 15 août. Pour tous renseignements, au siège social, rue de Belfort, 36, à Bordeaux.

Petite Correspondance
QUESTIONS MILITAIRES
— A. G., numéro 102. — 1. Out. — 2. Out. — 3. Présentez-vous au bureau de recrutement. — Futur poulu, classe 18. — 1. Non. — 2. Oui.
— A. P. — Out.
— Un poulu. — Out.
— Saint-Anoine-du-Breuilh, E. E. O. — 1. Il faut s'engager. — 2. Rien de prévu encore.
— G. B. L., 28. 4. — 1. Un an, à partir de votre première réforme. — 2. Non.
LE PLANTON DU GENERAL

Le Bouscat

A L'HONNEUR. — Est cité à l'ordre de la brigade le caporal Pierre-Henri Lalanne, du 50^e d'infanterie.
« Cet excellent caporal, au cours d'une contre-attaque, a dirigé ses grenadiers avec un calme, une énergie et un sang-froid remarquables et a contribué ainsi à repousser la contre-attaque. »
Cette citation lui a valu la croix de guerre et le grade de sergent.

Le Pain de la Mutualité

Publication de mariage: Pierre-Raoul-Roger Henry, employé aux contributions indirectes, rue Pagès, 18, Bordeaux, et Jeanne Descaurat, modiste impasse Sainte-Marie, Louis-Marie Le Golf, résinier, rue Henri-Fosse, 34, et Marie-Julienne Roger, cartouchière, même adresse.
Auguste Meinelz, décédé, r. demeurant avenue Sainte-Marie, 48, et Marguerite Pécastring, cartouchière, rue Angé-Durand, 66.
Eugène Collin, employé, à Thauzac-les-Vosges (Vosges), et Lucienne-Jeanne-Françoise Clerc, employée rue Laterrade, 27.
Naissances: Henry-Jean Cless, 255, chemin Frédéric-Sevère, Simone-Odetta Maraine, 37, chemin Porte-Bonheur; André Joris, 127, rue de la République; Maurice-Marcel Dols, 5, rue Félix-Faure; Raymond-Odetta Fort, 13, rue de la République.
Décès: Henri Cabannes, 31 ans, rue Eugène-Olibet, 12; veuve Duverger, 64 ans, rue du XIV-Juillet, 65.

Caudebran

ALLOCATIONS MILITAIRES. — Le paiement des allocations militaires sera ainsi fait:
Du n. 1 à 600, lundi 31 juillet; du n. 601 à 1300, mardi 1^{er} août; du n. 1301 à la fin, mercredi 2 août.

Mérignac

LES ALLOCATIONS. — Le paiement des allocations sera fait à la mairie le dimanche 6 août, de huit à dix heures.

EXAMENS DE PHARMACIE

M. E. Coudures est le fils de l'ancien adjoint

Talence

ETAT CIVIL du 20 au 27 juillet.
Publication de mariage: Pierre-Raoul-Roger Henry, employé aux contributions indirectes, rue Pagès, 18, Bordeaux, et Jeanne Descaurat, modiste impasse Sainte-Marie, Louis-Marie Le Golf, résinier, rue Henri-Fosse, 34, et Marie-Julienne Roger, cartouchière, même adresse.
Auguste Meinelz, décédé, r. demeurant avenue Sainte-Marie, 48, et Marguerite Pécastring, cartouchière, rue Angé-Durand, 66.
Eugène Collin, employé, à Thauzac-les-Vosges (Vosges), et Lucienne-Jeanne-Françoise Clerc, employée rue Laterrade, 27.
Naissances: Henry-Jean Cless, 255, chemin Frédéric-Sevère; Simone-Odetta Maraine, 37, chemin Porte-Bonheur; André Joris, 127, rue de la République; Maurice-Marcel Dols, 5, rue Félix-Faure; Raymond-Odetta Fort, 13, rue de la République.
Décès: Henri Cabannes, 31 ans, rue Eugène-Olibet, 12; veuve Duverger, 64 ans, rue du XIV-Juillet, 65.

Genon

CINEMA. — Samedi 29 juillet, salle Guillot, soirée de cinéma

Cubzac-les-Ponts

SPORT ATHLETIQUE CUBZACAIS. — Réunion générale dimanche 30 juillet, à 2 h. 30, salle Gallais, siège social, pour le renouvellement du bureau et la formation des équipes première et deuxième.

Saint-André-de-Cubzac

CINEMA. — Dimanche, salle de la Chorale, matinée à quatre heures, soirée à neuf heures.

ALLOCATIONS

— Les allocations seront payées le 1^{er} et 3^e août, au lieu et heures accoutumés.

Podensac

BREVET ELEMENTAIRE. — Mlle Marie-Madeleine Calsat et Valentine Elmier, élèves de notre école communale de filles, que dirige Mlle Pillot, sont reçues.

NECROLOGIE

— M. Henri Hugens, propriétaire aux Cabanes, où il s'était fixé depuis de nombreuses années, est décédé dans la considération et l'estime de tous ceux qui avaient apprécié ses qualités.
Ses obsèques ont eu lieu jeudi, au milieu d'une affluence considérable.
Nous exprimons à la famille nos sincères condoléances.

Beautiran

EXAMENS. — Georges Tessier, ancien élève de notre école que dirige M. Plantat, est reçu au brevet élémentaire et à l'école normale.

Arcachon

CASINO DE LA PLAGE. — Ce soir samedi, au Casino de la Plage, Gaillpau dans « Loute ». Le célèbre comique sera encadré par un ensemble partiel.
Prochainement, « Le Mariage de Mlle Beutemans » sera interprété par la troupe belge des Galeries Saint-Hubert, de Bruxelles.
Dimanche 6 août, gala des chansonniers et de la Boîte à Fursy.
Tous ces spectacles sont organisés par l'Impresario Ch. Baret.

CERTIFICAT D'ETUDES PRIMAIRES

— Voici la liste des candidats reçus pour le canton: Garçons. — Ecole Paul-Bert: Pierre Boccart, Georges Chapaud, André Clou, Pierre Dandoucau, Armand Dautry, Auguste Desons, Alban Dordet, Ernest Dubois, Maurice Dubous, Fernand Eury, Maurice Lacoume, Charles Lalan, Raymond Lalanne, Georges Lavallat, Jérôme Majouat, Jean Mourgen, Maurice Téchoueyres, Ma c. Treich.
Ecoles Victor-Duruy et Condorcet réunies: Arnaud Beaudelot, Denis Bon, Maurice Bordes, Marcel Coudere, Georges Dujari, Jean Desbats, Edmond Dutin, Georges Le Vergez, René Maillet, Daniel de Malauric, Marcel Mathieu, Pierre Montigault, Armand Mouliets, Eugène Roger, Adrien Téchouere, Henri Vignole, Roger Villeneuve.
Ecole lib. : René Béguy, Emile Cardonne.
Filles. — Ecole Jeanne-d'Arc: Yvonne Brasseur, Germaine Bugaret, Hélène Chizeau, Valentine Dandoucau, Lucie Dupuy, Marie Lestrade, Gilberte Mariron, Germaine Mongé.
Ecole Victor-Duruy: Ida Aulfret, Louise Bahéighe, Geneviève Bourdier, Louise Camin, Marie Guevel, Germaine Lissavy, Denise Noré, Odette Tartard.
Ecole Sainte-Anne: Lucette Amanieu, Margerite Capot, Simonne de La Chapelle, Maria Desbats, Marcel Haranocot, Lucie Larroque, Germaine Mounote.
Ecole libre paroissiale: Simonne Gény-Janssens, Marguerite Fesquidoux, Mathilde Steux, Hélène Rosi.
Elevé libre présentée par la famille: Denise Porrin, de Bordeaux.
Le prix Osiris a été obtenu par le jeune Pierre Dandoucau, et le prix cantonal, par le jeune Armand Dautry, élèves de l'école Paul-Bert.

Audenge

COURS COMPLEMENTAIRE. — Elèves admis au brevet élémentaire et à l'école normale hors série: René Faverou (brevet élémentaire); Miles Marie Ricard et Marie Seguin.

REUNION SPORTIVE

— Pour le 6 août, une réunion sportive est organisée à Audenge par la Société « Tout pour la Patrie » d'Arcachon. Programme:
A dix heures, sur les allées de Boissière, exercices de gymnastique et pyramides.
A quatorze heures trente, sur le champ de foire, mouvements aux agrès, barre, anneaux, etc., etc. A quinze heures, assaut de canne. A seize heures: L. course de 60 mètres réservée aux membres de la Société; 2. 100 mètres, course ouverte; 3. 400 mètres course relais en cercle; 4. concours de sauts, en hauteur sans élan, avec élan, en longueur avec élan.

Tombola

— Numéros gagnants de la tombola qui a été tirée le 23 juillet, au profit des blessés convalescents:
3 33 63 65 70 100 111 115 190 197 205 207 235 236 265 267 311 319 345 441 454

Paulliac

VOL DE BICYCLETTES. — Mercredi, on a pris à deux jeunes gens venus au bureau de poste leurs bicyclettes qu'ils avaient laissées sur le trottoir. On apprit peu après qu'un jeune homme et une jeune femme, étrangers à Paulliac, et qu'on voyait depuis quelques jours rôder près de la poste, étaient passés à bicyclette.
M. Richard, commissaire de police, aidé du gendarme de la marine M. Vigneau, de M. Eyquem, facteur télégraphiste, et d'autres personnes, partirent à bicyclette.
La femme fut la première rejointe à Beycheville et ramenée à Paulliac par le gendarme Vigneau. L'homme, qui avait pris une autre route, fut rejoint près de l'hôpital, par M. Eyquem. Il abandonna la bicyclette et alla se cacher dans les vignes, puis dans un chalet. Mais il n'en fut pas moins arrêté. C'est un nommé Jean Dubos, 43 ans, la femme Marthe Neveu, marchande ambulante. Ils ont été envoyés à Lesparre, à la disposition de M. le Procureur de la République.

AU CHAMP D'HONNEUR

— Jean-Baptiste Tourteau, vingt ans, caporal au 132^e d'infanterie, a été tué devant l'ennemi. Ce brave soldat était le fils de M. Tourteau, régisseur du château Pichon-Longueville.

BREVET ELEMENTAIRE

— Miles Courrèges et Caseneuve, élèves de l'école communale laïque de Paulliac, que dirige Mme Rougemaille, sont reçus.

RETRAITES OUVRIERES

— Les certificats de vie des retraités devront être retirés à la mairie, dimanche 30 juillet, dans la matinée.

St-Christoly-de-Blaye

L'HONNEUR. — Le soldat Ernest Henri Morillon a été cité à l'ordre du jour:
« Agent de liaison très dévoué. N'a pas hésité pour porter des ordres à travers un tir de barrage. A été blessé. »
Ce brave, qui a succombé à ses blessures, a mérité la croix de guerre, laquelle fut remise à ses parents.

LIBOURNE

DIPLOME D'INFIRMIERE. — A la suite des cours faits à l'Association des Dames françaises, Mme Humbert, infirmière-major, vice-présidente du comité de Libourne, et des séances pratiques à l'hôpital auxiliaire 202 données par l'infirmier-major directeur, il a été présenté à l'examen, dans les premiers jours du mois de juillet, sept candidates qui toutes ont été reçues. Ce sont: Mmes Lioux et Pointet; Miles Jouhaneau, Lalanne, Denise Pointet, Samson et Saïa.

ACCIDENT

— Jeudi, un employé de la maison Forestier s'est grièvement blessé en tombant du haut de son camion. Une auto est allée dans les lieux de l'accident la transportant à l'hôpital Sabaté.

MARCHE

du 28 juillet. — Cours pratiqués:
Poulets, 2 fr. 50 à 7 fr.; pintades, 3 à 8 fr.; pigeons, 1 fr. 60 à 2 fr. 25, le tout la pièce.
Œufs, 1 fr. 85 à 1 fr. 90 la douzaine.
Lapins, 1 fr. 40 à 1 fr. 50; haris, 80 à 2 francs; grailles, 1 fr. 70 à 1 fr. 80; jambons, 2 à 3 fr.; agneaux, 1 fr. 50 à 1 fr. 75; anguilles, 0 fr. 90 à 1 fr.; carpes, 1 fr. à 1 fr. 10, le tout la pièce.

ATHLETISME

— Engagements pour dimanche 30 juillet, à la deuxième journée des championnats de l'Union athlétique libournaise:
100 mètres. — Ire série: de La Chapelle, Cassignard, Follonnet, Boisselle, Cabannac, Lang, Lapechère, Lansade, Lescout, Teillet, Lemasson, Fuma, Samba.
83 mètres haies individuelle (temps).
100 mètres. — Demi-finale: Laure, Favre, Dupuy, Ortell et premier de chaque série du repechage.
Saut longueur sans élan.
400 mètres. — Finale: Pellet, Lacombe, Lang, Miramon, Sembat, Ortell, Dupuy et Guyon.
Lancement du disque.
800 mètres.
Les épreuves auront lieu à 15 h. 30. Entrée générale, 0 fr. 25.

Vayres

CINEMA. — Dimanche 30 juillet, matinée et soirée, salle Toizez.

Saint-Emilion

LES ALLOCATIONS. — Les allocations seront payées au bureau du percepteur, les vendredis 4 août et samedi 5 août, de neuf heures à douze heures et de quatorze heures à seize heures.

Montagne

CITATION. — Le soldat d'artillerie Octave Moze est cité à l'ordre de la division:
« Est sorti spontanément de son abri pendant un bombardement ennemi, pour se porter au secours d'un caisson de ravitaillement en situation critique et a aidé les conducteurs à maintenir les chevaux sous un feu nourri de shrapnells. »

Coutras

CERTIFICAT D'ETUDES. — Vingt-cinq élèves de notre école de garçons présentés ont été reçus:
Jean Artault, Pierre Barraud, Raymond Benais, Jean Bernard, Robert Blanc, Pierre Bonnichon, Gérard Bontemps, Pierre Gallier, Roger Dextant, René Forsans, Albert Gellier, Albert Guion, Paul Massé, Pierre Michaud, Maurice Monnet, Claude Pascaot, Paul Ruffoux, Armand Reygner, Jean Rocca, Marcel Sainpout, Pierre Sarrazin, Roger Valincourt, Jean Visseur.

Sainte-Foy-la-Grande

LES CHIENS. — Un chien enragé ayant traversé la commune et mordu plusieurs de ses congénères, pendant deux mois les chiens doivent être muselés ou tenus en laisse.

ECOLE SUPERIEURE

— Elève admis à l'école normale de la Gironde: MM. Baudoin, Rivière, à l'école normale de Périgueux, M. Delfaut.

La Réole

BIBLIOTHEQUES. — Pendant la durée des vacances, les bibliothèques dites: communale et ligue de l'enseignement, ne seront ouvertes que les dimanches 6 et 20 août, 3 et 17 septembre.

Grignols

INCENDIE. — Dans la nuit de mercredi, un incendie a détruit une maison d'habitation, une écurie et une grange remplie de foin, au lieu de Lesquerdat, près de Grignols, le tout appartenant au sieur Duthou.

Langon

CINEMA. — Dimanche prochain, matinée et soirée.

BERGERAC

CITATION. — Le sergent Simon Bouyssou, du 108^e d'infanterie, est cité à l'ordre de la brigade: « S'est particulièrement fait remarquer par son ardeur et son courage au cours de quatre contre-attaques lancées par les Allemands sur un tonneaux de mine que nous venions de leur prendre. »

POUR LES PRISONNIERS

— Les membres de l'Union économique des commerçants de Bergerac, réunis en assemblée générale, ont décidé que pendant la guerre leur banquet annuel n'aurait pas lieu et que les fonds habituellement employés à cette fête seraient affectés à l'œuvre des prisonniers de guerre. A la suite du vote unanime de l'assemblée, la somme de 800 francs a été versée à M. Garrigat, président du comité de Bergerac, par M. Durand-Barjéaud, président de l'Union économique.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

— Audience du 27 juillet 1918.
Pour vol d'une poule au préjudice de M. Petit, de Rouffignac, Albert Sudrie, âgé de cinquante-six ans, sans profession ni domicile fixe, est condamné par défaut à quatre mois de prison.
— La femme C..., de Bergerac, inculpée de bris de clôture et de jet d'immondices, est condamnée à deux amendes de 10 et de 6 fr.

ARRESTATION

— M. le Procureur de la République a fait écrouer, le 27 juillet, à la prison d'Alger, le nommé Bouaziz Mohant, né le 10 octobre 1887, à Azouza (Algérie), pour vagabondage et défaut de carnet.

LA TEMPERATURE

Situation générale du 28 juillet
Bureau central météorologique de Paris
Des pluies orageuses sont tombées sur l'est, le centre et le sud de la France, ainsi qu'en Algérie. On a recueilli 28^{mm} d'eau à Nice, 23 à Perpignan, 22 au fort de Servance, 18 à Clermont-Ferrand, 8 à Paris, 2 à Toulouse, 1 à Limoges. Ce matin, le temps est généralement nuageux ou brumeux. Un signal de pluie dans l'est.

La température a baissé légèrement dans nos régions, sauf en Bretagne et en Provence. Le thermomètre marquait ce matin: 14 à Calais et au fort de Servance, 15 à Belfort, 16 à Brest, 17 à Clermont-Ferrand, 17 à Cherbourg, 18 à Paris et à Toulouse, 19 à Nancy et à Biarritz, 22 à Perpignan, 23 à Nice, 24 à Alger, 32 à Biskra.

En France, un temps nuageux, brumeux et moyennement chaud est probable.

Observatoire de la Maison Larghi

Le 28 juillet.
Heures Therm. Barom. Ciel Vents

Maximum de la nuit	18.0	768.0	Nuageux	N.-N.-E.
8 heures du matin	18.0	768.0	Dito	N.-N.-O.
Midi	24.0	768.5	Dito	N.-N.-O.
Maximum du jour	25.4			

BOURSE DE BORDEAUX

du 28 juillet 1918

Au comptant: 3 % nominal, petite coupure, 34.30; ditout, petite coupure, 61.30 — 5 %, 90 95. — Tunisiennes 3 %, 342. — Maroc 4 %, 1914. 440. — Obligations de la Ville de Paris 1871, 375; ditout Métropolitain, 307. — Banque de Paris et des Pays-Bas, 1.135. — Obligations communales 1890, 472; ditout communales 1891, 310. — Est algérien, 350. — Midi, obligations 3 % anciennes, 245, 344 50, 344. — Métropolitain de Paris, 455. — Cie Transatlantique, 147. — Panama, obligations et bons à lots, 114 75. — Argentine 1886, 514. — Chine 4 % or 1895, 91 25. — Espagne 4 % extérieure, c. 240, 99 50; ditout c. 99, 90. — Russie 4 1/2 % 1907, 70 50; — Eclairage électrique Bordeaux-Midi 5 % 1 à 4,000, 467. — Tramways électriques et Omnibus de Bordeaux, 208.

BOURSE DE PARIS

du 28 juillet 1918

Marché calme. 3 % court, rentes russes fermes, extérieure soutenue, hausse du uez, reprise du Rio. En banque, faiblesse des caoutchoutières.

BULLETIN FINANCIER

Fonds d'Etat. — 5 % libéré, 90 90; 3 %, 64; Obl. 4 % Cl. 1871, 414; Afric. occid. 1863, 379; Tunis 1892, 342; Nord 1914, 410; Argentine 1886, 514 50; 1909, 503 25; 1911, 86 60; Brésil 1911, 315; Chine 1903, 423; Espagne (Extér.), 99; Hellénique 1881, 305; Japon 1905, 87; 1907, 100 95; 1913, 327; Maroc 1904, 499; 1910, 474 50; consolid. Ire et 2^e sér., 78 10; 1891 et 1894, 62 80; 1894, 65 65; 1896, 50 75; 1906, 92 25; 1909, 79 25; Serbie 1895, 59; Dette ottomane unifiée, 61.

Etalissements de crédit (actions).

— Banque de Paris, 1.135; Compagnie algérienne, 1.200; Comptoir d'escompte, 799; Crédit foncier, 783; Crédit industriel non libéré, 626; Banque française, 187; Banque de l'Indochine, 675; Banque nationale du Mexique, 368; Foncier d'Algérie, 620.

Chemins de fer (actions).

— Est, 820; Jouliss., 332; P.-L.-M., 1.060; Midi Jouliss., 445; Nord, 1.480; Orléans, Jouliss., 720; Ouest, 720; Jouliss., 340 50; Andalous, 396; Saragosse, 432.

Valeurs diverses (actions).

— Azote, 494; Comp. des Métaux, 869; Comp. générale tran. camp. ord., 173; prior., 175; Dockes de Marseille, 445; Messag. marit., ord., 131 50; prior., 169; Métropolitain, 468; Nord-Sud, 121; Omnibus de Paris, 455; Sels Gemmes, 323; Suez (Canal maritime), 4.592; Société civile Suez, 2.940; Panama (oblig. et bons à lots), 113 25; Procédés Thomson-Houston, 643; Acieries de France, 775; Acieries de la Marine, 2.9

NOUVELLES COMMERCIALES

BOURSE DU COMMERCE DE PARIS
(Cote officielle des Marchandises)
Paris, 27 juillet.

MARCHE DE PARIS-LA VILLETTE
Paris-La Villette, 27 juillet.
Bœufs. — Amenés, 1.399; vendus, 51. Ire qualité, 2 fr. 70; 2e qualité, 2 fr. 60; 3e qualité, 2 fr. 40. Prix extrêmes de 1 fr. 90 à 2 fr. 82.
Vaches. — Amenés, 635; vendus, 64. Ire qualité, 2 fr. 70; 2e qualité, 2 fr. 50; 3e qualité, 2 fr. 30. Prix extrêmes de 1 fr. 84 à 2 fr. 81.
Taureaux. — Amenés, 235; vendus, 53. Ire qualité, 2 fr. 52; 2e qualité, 2 fr. 30; 3e qualité, 2 fr. 16. Prix extrêmes de 1 fr. 96 à 2 fr. 53.
Veaux. — Amenés, 1.399; vendus, 102. Ire qualité, 2 fr. 61; 2e qualité, 2 fr. 45; 3e qualité, 1 fr. 38. Prix extrêmes de 1 fr. 63 à 2 fr. 90.
Moutons. — Amenés et vendus, 7.093. Ire qualité, 3 fr. 74; 2e qualité, 3 fr. 08; 3e qualité, 2 fr. 61. Prix extrêmes de 2 fr. 24 à 4 fr. 14.
Porcs. — Amenés et vendus, 1.812. Ire qualité, 3 fr. 50; 2e qualité, 3 fr. 34; 3e qualité, 3 fr. 18. Prix extrêmes de 2 fr. 96 à 3 fr. 70.
Marché calme. Température orageuse, non propice à la conservation de la viande. Gros bétail en baisse de 6 francs aux 100 kilos; les autres catégories, inchangées.

MARCHE AUX MÉTAUX
Londres, 27 juillet.
Cuivre. — Disponible: 105 liv. 10 sh.; à terme, 99 liv. 10 sh.
Etain. — Disponible: 165 liv. 15 sh.; à terme, 160 liv. 15 sh.
Plomb. — Disponible: 28 liv.; époques, 26 liv. 3 sh. 4 d.
Zinc. — Disponible: 59 liv.; à terme, 53 liv.

PRODUITS RESINEUX
Londres, 27 juillet.
Essence de térébenthine. — Ferme. — Disponible: 41 sh.; juillet-août, 41 sh.; septembre-décembre, 42 sh.; janvier-avril, 43 sh.
Résine. — Disponible: 21 sh.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Station thermale de Nérès-les-Bains
La station thermale de Nérès-les-Bains, desservie par la gare de Chamblet-Nérès (ligne de Montluçon à Gannat) est reliée à cette gare par un service automobile jusqu'au 30 septembre 1916.
Les voyageurs peuvent obtenir dans les gares du réseau d'Orléans des billets directs pour Nérès et vice-versa.
Les bagages sont enregistrés directement.

CURE LAXATIVE
tous les 2 ou 3 jours
un seul **GRAIN de VALS**
au repas du soir régularise
fonctions digestives.

LAMPE électrique
DE POCHÉ
Type officier, grand pouvoir éclairant... 6' 25
PILE de recharge... 2' 10
Envoi contre mandat / A. Villatte, Farbes.

EN VENTE
Dans les Magasins de la «Petite Gironde»
A Ciel ouvert
La Revue des Bouffes
Livret officiel, avec les portraits des artistes, ainsi que les couplets de la revue.
Prix: 50 centimes

RATS
SOURIS - MULETS
sont détruits à tout jamais par un procédé infaillible et nouveau. Ecritez G. Rico-Oter Lisleux (Calvados)

EN VENTE DANS LES MAGASINS de la Petite Gironde
Les Bons Plats de France
Cuisine régionale
250 plats divers et de choix avec la façon de les préparer
Un volume relié de près de 200 pages
Prix: 1 fr. 50
Envoi franco contre mandat-poste de 1 fr. 65 adressé au directeur de la Petite Gironde, à Bordeaux
Le Directeur: Marcel GOUNOUILBOU.
Le Gérant: Georges BOUCHON.

VIENT DE PARAITRE
LE CRITÉRIUM DE LA VALEUR EN MATIÈRE DE RÉQUISITIONS MILITAIRES
(Loi du 3 juillet 1917)

par
E.-R. LAFON, procureur de la République près le tribunal d'Orthez,
J. BONNECASE, professeur agrégé à la Faculté de droit de l'Université de Bordeaux.
Une étude de ce genre paraît à une heure singulièrement opportune. Elle ne peut que faciliter la solution des difficultés d'une extrême importance auxquelles ont donné lieu les réquisitions, et qui sont actuellement en instance devant les tribunaux. A ce titre, l'étude de MM. Lafon et Bonnecase s'impose aussi bien à l'attention des particuliers qu'à celle des magistrats et des hommes d'affaires.
Prix: 2 francs
Dans les magasins de la «Petite Gironde». Envoi franco contre mandat-poste adressé au Directeur de la «Petite Gironde», à Bordeaux.

Etude de Me GENCE, notaire à Rouen.

Aux termes d'un acte reçu par Me GENCE, notaire à Rouen, les 19, 20, 21 juillet 1916, M. Marie-Félix-Henry TURPIN, négociant, officier de la Légion d'honneur, demeurant à Rouen, rue Pouchet, n° 23, membre de la Société «Lafont frères», dont le siège est à Rouen, rue des Augustins, n° 41 (ayant une succursale à Bordeaux, rue de Rivière, n° 49), comme associé en nom collectif, a déclaré user du bénéfice que lui confère l'article treizième des statuts de la dite Société établis suivant acte reçu par Me GENCE, notaire à Rouen, le vingt-quatre avril mil neuf cent neuf, dûment publiés, et se retirer de la Société comme associé en nom collectif pour devenir simple commanditaire à compter du 20 juin dernier (1916).

En conséquence, cette Société continuera d'exister en nom collectif à l'égard des autres associés et en commandite simple à l'égard de M. TURPIN, à compter du trente juin dernier. Pour extrait: G. GENCE.
Des expéditions du dit acte de Société ont été déposées:
I. — Au greffe de la Justice de paix du 3e canton de Rouen, le 24 juillet 1916.
II. — Au greffe du Tribunal de commerce de Rouen, le même jour.
III. — Au greffe de la Justice de paix du 1er arrondissement de Bordeaux, le 20 juillet 1916.
IV. — Au greffe du Tribunal de commerce de la même ville, le 26 juillet 1916.

CHEVAUX OCCASION pour bouffanger, charretier, cochon, tailleur. Martin, 21, rue Montméjan.
ACHETERAIS petit poney tout attelé, prix modéré. S'adresser Jeanneau, à St-André-de-Cubzac.
A V. joli petit cheval 2 ans 1/2. S'ad. S'ad. ou écr. 6, r. Moueyria
BAR A VENDRE, bonnes recettes. Adresse bureau journal.

J'ai vu...

LA GRANDE OFFENSIVE

Anglais, Français, Russe, Italien, le canon tonne sur tous les fronts: c'est la grande offensive de l'été, c'est la période des dernières luttes des plus acharnées qui commence. J'ai vu... enregistré, par une série de documents qui resteront, toutes ces mêlées où l'héroïsme de nos soldats s'est encore surpassé. Il faut voir cette semaine les pages: Au Bois des Trônes: les soldats dorment sur le terrain conquis. — Les gros obusiers en Artois. — La sortie du boyau de la «Maisonnette». — Dans la Somme reconquise: nos soldats réorganisent les positions enlevées à l'ennemi. — La contre-offensive italienne au Trentin. — Les funérailles du premier officier russe tombé dans les tranchées françaises. — Les Anglais célèbrent à leur manière notre fête nationale: leur cavalerie charge l'ennemi au bois des Foureaux, etc.

Les numéros de J'ai vu... sont tous formés de 16 grandes pages, abondamment illustrées de belles gravures.
25 cent. le Numéro dans tous les Magasins et Dépôts de la Petite Gironde **le Numéro 25 cent.**

Fédération sténographique FRANÇAISE (CANTON-DELMAS)
Résumé-règles, journal et sténogramme pour 25 cent. timbres. — Cours, patronage, placement. — Siège: rue Emile-Fourcand, 30, Bordx.
JOLIE CHAMBRE meublée est demandée près gare. Ecrire Santa, Ag. Havas.
A V. TORPEDO GREGOIRE 12 chevaux, 2 places. Prix: 4.000 fr. — BORDE, 22, rue Fourcaud, 22, Bordeaux-Bastide.
ON DEMANDE A ACHETER table de salle à manger pour six personnes. Adr. off. bur. JI.
2° AVIS M. Pujos a vendu son épave-merc. chausures, à Eysines, aux époux Cazenave. Oppos. ser. reçues au bur. de M. Lalanne, 169, rue Ste-Catherine.
NEG. VINS, ayant belle clientèle bourgeoise, désirent voyager pour maison très sérieuse. Ecrire Grasset, Agence Havas.

DORDOGNE A 7 km de Sarlat, propriété 130 hect. bois, 100 h.; prés, 20 h.; labours, 9 h.; vignes, 1 h. Pas de friches, beau château bon état. Magnifique résidence. Prix 70.000 fr. S'ad. Bureau AKA, 12, Gal.-Bordelaise.
DAME Vre prend. Mr ou dame en pension, av. ou sans meubles. Pr. adr. Montangou, 235, r. Turanne
Petit appartement vide à louer demandé quartier Chartrons. Bur. AKA, 12, Gal.-Bordelaise.
A V. jol. landaulet de Dion, 2 cyl., 10 HP, 1910, 6, r. Huguerie.
ON DEM. coiffeur pour hommes, un pour dames, à la journée, connaît. teinture et ondulation. Chagneaud, 45, pl. Gambetta.
A V. JOLI ANE et VOITURE
A V. NEUVE, rue d'Arès, 86, Bx.
EMPLOYÉ sér., ay. prat. trav. bur. vins client. bourg., dem. p. mais. Bordx. App. déb. 200 fr. Ecr. Balanguoy, p. r. Bourse, Bx.

CHEMINS DE FER DE L'ETAT
Gare de Bordeaux Etat R. D. (petite vitesse)
Vente aux Enchères publiques
Lundi 31 juillet, à 9 et 14 heures, comprenant: Blé, riz, maïs, orge, haricots, plumes, ouate pour tailleur, poil, amiante, 2 fûts produit chimique, bouillons, vélos, huile, boutique, conserves, fruits secs, café vert, couvre-pieds, tissus, linpe, effets et divers, 4.000 kilos escarilles.
Me DUVAL, commissaire-priseur. Au comptant, 5 % en sus.
VENTE AUX ENCHÈRES, à La Rochelle, le dimanche 6 août, à 13 heures, Me Polissonnet, notaire à La Rochelle, vendra: Mobilier divers, 5 foudres de 16 hectos, 5 demi-muids, 90 fûts divers. Au comptant.
80° VIN EXTRA n° 27, r. Peyronnet 80°
CIDRE ET VINS DISPONIBLES, Ec. Laflon, poste Bourse Bx, T. 30-60
A V. jument bonne à tout travail, petit prix, 41, r. Arès.
PESSAC A V. terrain 30 cent. de la métro. Occasion. Ecrire LAUDIN, Agence Havas.
GARÇON D'ECURIE demandé 6 bis, cours de Toulouse, 24.
ON DEM. bonne à tout faire 3, rue des Cordeliers, Bx.
AV. voit. enf., 105, r. Fondaudge
Gomestibles, meublés à vendre, sur le quai. S'ad. bur. journal.
CAMIONNEUR demandé cours d'Espagne, 134. Références.
DEM. chamb. av. cuisine. Ecr. M. Pichon, officier, «Condé».
PERDU lundi chapelet monté or. Rapport. marié. Récompense.
DAME JEUNE demande pension de famille honorab. Châteaillon ou La Rochelle. Ec. Jeany, Havas.
MARIAGE Desir. conn. orphelin. M. J. Jol., brune, m., instr., gai, aim. voyag. Ec. Nodlin, Havas
On achèterait bibliothèque occasion. Adresser offres Rollin, rue des Piliers-de-Tutelle, 11, Bordx.
A vis aux propriétaires. — M. Combes, ouvrier peintre, rue Mondenard, 47, prévient les propriétaires qu'il se met à leur disposition pour tous travaux de peinture à la journée ou à l'entreprise à des prix très modérés.

AUTO Delaunay 12 HP, 4 cyl., état neuf, torpédo grand luxe. — De Boéry, à AGEN.
Chenard Walker
10 à 12 HP, très bon état, à vendre, 9, rue Dom-Devienne, Bdx.
Prof. et él. et servit. dem. p. vacances. Institution Cavallé, rue Pelleport, Bordeaux.
ELECTRICITE dans toutes ses applications. Installations, réparations. R. Maye 23, r. St-Catherine Bx
Cours de Con. Boas et Etoles Marabout et Autruche
Assortiment et bon marché
MERCERIE MODELE
121 Cours d'Alsace-Lorraine 121
FOUDRES de toutes dimensions et cuves foncées chêne à vendre. S'adresser Garric, Layrac (Lot-et-Garonne).
CHARBONS DE BOIS
Gros et Détail
Roche et Cie 60, rue Belleville

Mécanicien ajusteur, dessinateur, non mobilisable, bonnes référ., désire emploi. Ad. bur. JI.
LECONS DE COIFFURE et d'ondulation. Boissière, professeur de Paris, 102, rue Judaïque, 102
Sur le Front - En Voyage. Partout. LES REPAS COMME EN FAMILLE
30 mets différents sains et délicieux, grâce aux **Conserves "PORFIN"**
er Boite: brevets se chauffant instantanément n'importe où.
Vente en Gros: Etablissements "PORFIN", La Garonne-Colombes (Seine).

A LOUER au Ferret joli chalet apr. débardère, 6 lits, moitié px pour août, 250 fr. Adr. bur. Jnal.
A V. jolie jument 4 ans, 1m30, harnais neufs, rue Malbec, 65.
606 VOIES URINAIRES. — La SYPHILIS ne guérit que par les injections de 606. Clinique Wassermann, rue Vital-Carles, 28, BORDEAUX. Guérison en une séance des rétrécissements et des écoulements.
606 BLENNORRHAGIE même la plus ancienne, guérison rapide, définitive, sans danger, par spécifique COUDERC, Ph^o du Soleil, pl. Matibiau, Toulouse. 5^e 1^{er} poste.
606 10, rue Margaux, Bordeaux
Syphilis, Blennorrhagie, Métrites, Rétrécissements

EN VENTE
dans les Magasins de la Petite Gironde
CAHIERS de DEVOIRS de VACANCES

Cette année encore, en raison des hostilités, la Petite Gironde n'aurait pas de Concours; mais, dans le but de donner satisfaction aux nombreuses demandes que nous adressent les membres de l'enseignement et les parents des élèves, nous mettons en vente les CAHIERS de DEVOIRS de VACANCES ci-après désignés:

COURS ÉLÉMENTAIRE (1^{re} Année) Soit **CINQ** Cahiers différents
COURS ÉLÉMENTAIRE (2^e Année)
COURS MOYEN (1^{re} Année) Prix de chaque Cahier:
COURS MOYEN (2^e Année) **50 centimes**
COURS SUPÉRIEUR (au lieu de 60 centimes)

Envoi franco d'un Cahier contre **55 centimes** adressés au Directeur de la Petite Gironde, à Bordeaux. (Les seules coupures de la Chambre de Commerce de Bordeaux sont acceptées en paiement.)

ACHAT Mobiliers modernes et anciens Objets d'art, reconnaiss. Mont-de-Piété. LABARRAQUE, 14, c. Albrét, Bx.
MARIAGES honorables. Ecrire journal Le Réveil, 6 bis rue du Sénéchal, Toulouse.
J'ACHETE meuble, laine, plume, débaras apr. décès, cause départ. C. Massez, c. Cicé, 26, Bx.
ON dem. un vendeur en confection pr homme. S'ad. Maison de Paris, 1, rue Ricard, NIORT.
On dem. à louer appartem., rez-de-chaussée ou échoppe 3-4 pièces, eau, gaz, jardin si possib., quartier Nansouty ou St-Genès. Ec. Jean, en ind. prix, 14, rue Lageyre, Caudéran.
A vendre jeunes fox-terriers à poil dur, pure race. S'adresser 28, boulevard de Caudéran.
On demande paysans pouvant rentrer avant 20 août, mari et femme sans enfant, pour propriété agrément environs Bordeaux. Ecrire avec références L. Gentès 1700, bureau du journal.
Perdu place Magenta trousseau clés. Prière rapporter 124, rue de Kaizer, à Mme Joguet.
PERDU vendredi, chemin de Pessac, dossier. Rapporter même rue, 138. Récomp.
CHEVAUX M. REGOURD vient de recevoir et recouvrer et recouvrer lundi 31 courant un fort convoi de perchonnaises, 21, rue Chabrély, 21, Bordeaux-Bastide.

Un Guide précieux pour toute personne qui s'intéresse à
L'IMPOT GENERAL SUR LE REVENU
c'est le
MANUEL PRATIQUE
indispensable
A TOUS LES CONTRIBUABLES
Règles à suivre pour l'Etablissement des Déclarations annuelles et le Calcul de la Taxe
EXPLICATIONS — NOMBREUX EXEMPLES
C'est le plus clair, le plus précis des Ouvrages parus jusqu'à ce jour sur le nouvel impôt
Prix: 50 centimes
Dans tous les Magasins et les Dépôts de la PETITE GIRONDE
Envoi franco contre 60 centimes adressés au Directeur de la Petite Gironde, à Bordeaux
Nous n'expédions pas contre remboursement.

GRAVEZ
dans votre Cerveau
pour le compte d'entrepreneurs du Nord et de sommes acheteurs dans LE PLEIN CENTRE de Bordeaux
exclusivement
et ce, à des prix normaux, de 1^{er} terminis, soit nus, soit sous batteries à démolir, soit s'is derrière immeubles à respecter. A cause de nos absences à partir de 3 août gravez vos offres
N'AVONS ACQUISSEURS pour: Echoppes de 3 à 5 pièces avec ou sans cour, en pierre, bois, ciment, 2^e pingie cravaie au solitaire goutte d'eau de 3 ou 4 carns. Inutile faire offres, si ce ne sont pas d'excellentes occasions. N'ne réponses pas aux gens détenteurs de passadorymes
BORDEAUX-TRANSACTIONS
Place Fondaudge, 6.

COPRÉS-PORTS OCCASION
BAYLE, 43-45, c^o d'Albrét

ALIMENTATION, MERCIERIE.
Représentants énergiques de, Milhaud, 12, rue Gubernatis, à NICE (Alpes-Maritimes).

Négociant représent. ayant g^o bureaux et locaux prendr. représent. sér. av. ou s'ad. Paris et S.-O. Carlier, 49, r. Laflitte, Paris

Voiturette - auto est dem., petit prix. Ecr. Touret, Ag. Havas.

BASSENS A vendre, urgent, cause départ, gr^o propriété, terrains pr usine bord Garonne, facilité p. appointement et raccord avec ligne P.-O. Prix très bon marché. Ec. Debas, Havas

ON DEMANDE jeune fille pour apprendre la photographie. Petits appointements. On demande des ouvriers photographes. Photo Panajou 1^{er}, 6 et 8, all. Tourny

JE NE FUME QUE LE NIL